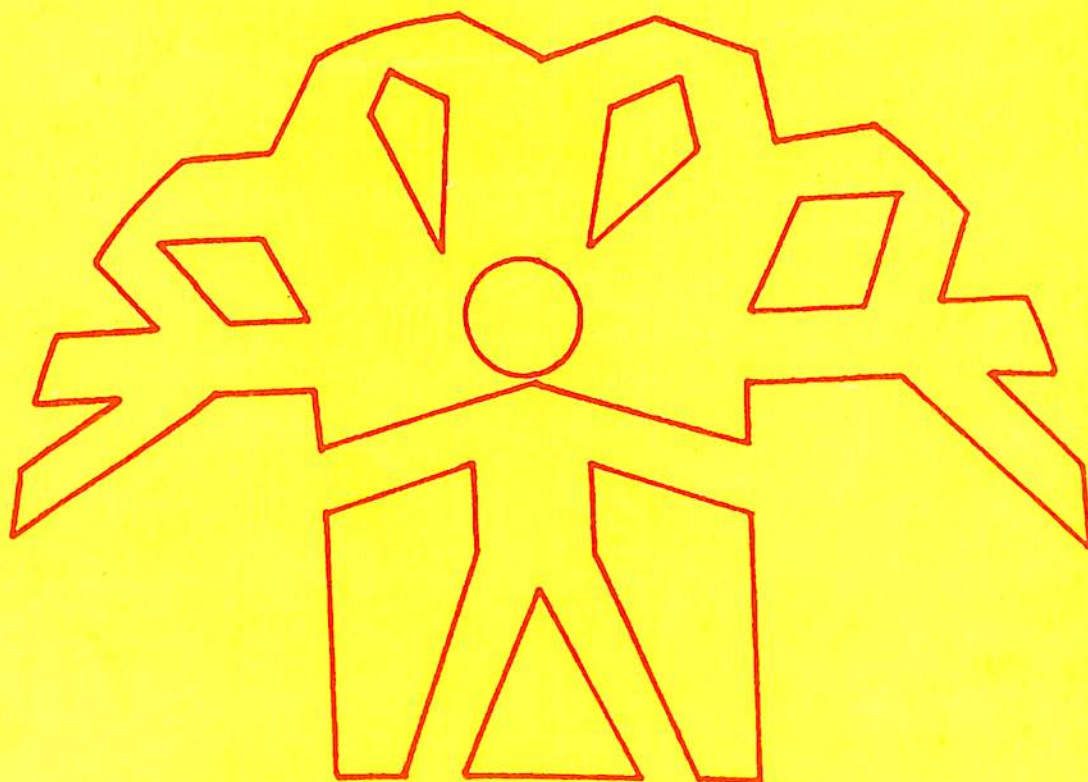


REPUBLICQUE DU SENEGAL
UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU PLAN

Direction de la Prévision et de la Statistique



**RECENSEMENT GENERAL
DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT DE 1988**

RAPPORT REGIONAL

(RÉSULTATS DÉFINITIFS)

SAINT-LOUIS

REPUBLIQUE DU SENEGAL
UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU PLAN

Direction de la Prévision et de la Statistique

**RECENSEMENT GENERAL
DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT DE 1988**

RAPPORT REGIONAL

(RÉSULTATS DÉFINITIFS)

SAINT-LOUIS

SEPTEMBRE 1992

AVANT-PROPOS

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 1988, le second à avoir été réalisé au Sénégal, est une opération démographique de longue haleine. Sa préparation a duré deux ans et demi et son exécution prévue en 1986 a été retardée jusqu'en 1988 en raison de difficultés rencontrées dans la mobilisation du financement. Le dénombrement qui en constitue une phase déterminante s'est déroulé du 20 mai au 3 juin 1988.

Les résultats préliminaires obtenus à partir du dépouillement manuel ont été publiés en septembre 1988. Ils ont fourni la population totale par sexe ainsi que le nombre de concessions et de ménages pour chaque division administrative (ensemble du pays, région, département, arrondissement, commune et communauté rurale).

Les résultats provisoires issus de l'exploitation de l'échantillon au 10ème ont été disponibles en juillet 1989. Ils ont été publiés jusqu'au niveau départemental.

Un rapport résumé donnant les principaux résultats du recensement au niveau national avec des commentaires sommaires a été diffusé à partir de décembre 1989.

Les répertoires des localités ont été publiés en 10 volumes (un volume par région) en 1990 et 1991. Ils donnent pour chaque village et hameau (milieu rural) ou quartier (milieu urbain), la population par sexe ainsi que le nombre de concessions et de ménages.

Le présent document fait partie de la série des rapports d'analyse des résultats définitifs du recensement par région et pour l'ensemble du pays, ainsi que des rapports d'analyse portant sur un certain nombre de thèmes spécifiques.

La conception, l'exécution, l'exploitation et l'analyse des données ont été entièrement réalisées par des cadres sénégalais de la Direction de la Prévision et de la Statistique du Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan. Cependant, ce travail de grande envergure n'aurait pu être réalisé sans la collaboration des autres services techniques centraux et régionaux. Par ailleurs, les responsables du recensement ont bénéficié de l'assistance ponctuelle d'experts du Bureau of Census des USA, de la Commission Economique pour l'Afrique (CEA), l'Institut National d'Etudes Démographiques de Paris (INED) et de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE-France).

Nos remerciements vont aux populations qui se sont prêtées aux questions des agents recenseurs et à tous ceux qui ont contribué à cette oeuvre, en particulier l'ensemble des bailleurs de fonds (USAID, PNUD, FNUAP, Banque Mondiale, ACDI) pour leur contribution au financement du projet.

Awa THIONGANE

AVERTISSEMENT

Les résultats présentés dans ce volume concernent le niveau régional, les milieux urbain et rural, les départements. Ils ont trait à :

- I - Etat de la population
- II - Alphabétisation, Instruction et Activité
- III - Mouvement de la population
- IV - Caractéristiques et équipements des ménages

Malgré leur richesse, les résultats restent incomplets. Cependant les utilisateurs qui n'y trouvent pas l'ensemble des informations souhaitées, peuvent s'adresser au service de la Division des Statistiques Démographiques de la Direction de la Prévision et de la Statistique.

PRESENTATION DE LA REGION	6
I - ETAT DE LA POPULATION	7
1.1 - EFFECTIF DE LA POPULATION.....	7
1.2 - RÉPARTITION SPATIALE	7.
1.3 - RÉPARTITION PAR ÂGE ET PAR SEXE	8
1.3.1 - répartition par grands groupes d'âge	9
1.3.2 - pyramides des âges	10
1.3.3. - rapport de masculinité	11
1.4 - NUPTIALITÉ	13
1.4.1 - état matrimonial des femmes	13
1.4.2 - polygamie féminine	15
1.4.3 - état matrimonial des hommes	17
1.4.4 - polygamie masculine	17
1.5 - RÉPARTITION DE LA POPULATION SELON LE GROUPE ÉTHNIQUE.....	19
1.6 - RÉPARTITION DE LA POPULATION SELON LES LANGUES PARLÉES.....	20
1.7 - RÉPART. DE LA POP. SELON LA RELIGION ET LA CONFRÉRIE	22
1.8 - SANTÉ	23
II - ALPHABÉTISATION, INSTRUCTION ET ACTIVITE	25
2.1 - ALPHABÉTISATION.....	25
2.2 - NIVEAU D'INSTRUCTION	30
2.3 - ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES	34
2.3.1 - population active	34
2.3.2 - taux d'activité par sexe et par âge	35
2.3.3 - taux de chômage par sexe et par âge.....	37
2.3.4 - situation dans la profession.....	39
III - MOUVEMENT DE LA POPULATION	40
3.1 - MIGRATIONS ET URBANISATION	40
3.1.1 - migrations	40
3.1.1.1 - déplacements temporaires	41
3.1.1.2 - migrations durée de vie	41
3.1.1.3 - Migrations des 5 dernières années	43
3.1.2 - Urbanisation	44
IV - CARACTERISTIQUES ET EQUIPEMENTS DES MENAGES	45
4.1 - TYPES DE LOGEMENT	45
4.2 - APPROVISIONNEMENT EN EAU	46
4.3 - MODE D'ÉCLAIRAGE	47
4.4 - TYPES D'AISANCE	48
4.5 - TAUX D'OCCUPATION DES PIÈCES À USAGE D'HABITATION	48

LISTE DES TABLEAUX

I - ETAT DE LA POPULATION

- Tableau 1.1 : Répartition de la population selon la nationalité, le milieu de résidence et par sexe.
- Tableau 1.2 : Répartition spatiale de la population.
- Tableau 1.2A : Répartition de la population résidente par département et sexe.
- Tableau 1.3 : Répartition de la population résidente totale par département, par grands groupes d'âge et par sexe.
- Tableau 1.4 : Répartition de la population résidente totale par département selon l'âge et le sexe.
- Tableau 1.5 : Répartition des femmes sénégalaises résidentes selon la situation matrimoniale actuelle et l'âge par département.
- Tableau 1.6 : Répartition des femmes sénégalaises résidentes actuellement en union, selon le type d'union et le rang de mariage.
- Tableau 1.7 : Répartition matrimoniale des hommes sénégalais résidents selon la situation matrimoniale actuelle et l'âge.
- Tableau 1.8 : Répartition de la population résidente selon l'éthnie et par département.
- Tableau 1.9 : Répartition de la population selon l'éthnie et la 1^{ère} langue parlée.
- Tableau 1.10 : Répartition de la population selon l'éthnie et la 2^{ème} langue parlée.
- Tableau 1.11 : Répartition de la population totale selon la religion et la confrérie.
- Tableau 1.12 : Répartition de la population résidente (1/1000) selon l'âge et l'handicap.

II - ALPHABETISATION, INSTRUCTION ET ACTIVITE

- Tableau 2.1 : Répartition de la population résidente de 6 ans et plus selon l'âge, le type d'alphabétisation et par milieu de résidence.
- Tableau 2.2 : Répartition de la population selon le niveau d'instruction.
- Tableau 2.3 : Effectif de la population active sénégalaise de 10 ans et plus selon le lieu de résidence.
- Tableau 2.4 : Taux d'activité par âge (en pour cent) et par sexe (pop. sénégalaise résidente sénégalaise).
- Tableau 2.5 : Taux de chômage en % par âge et par sexe selon la zone de résidence (pop. sénégalaise résidente).
- Tableau 2.6 : Répartition de la population résidente sénégalaise de 6 ans et plus selon la situation dans la profession et le sexe, pour l'ensemble et par lieu de résidence.

III - MOUVEMENT DE LA POPULATION

Tableau 3.1 : Répartition des immigrants (migrants durée de vie): sexes réunis selon les régions de provenance et le département.

Tableau 3.2 : Répartition des immigrants (derniers migrants) selon les groupes d'âge.

IV - CARACTERISTIQUES ET EQUIPEMENTS DES MENAGES

Tableau 4.1 : Répartition des ménages ordinaires sénégalais selon les caractéristiques du logement et le département.

Tableau 4.2 : Répartition des ménages sénégalais selon la source d'approvisionnement en eau par lieu de résidence.

Tableau 4.3 : Répartition des ménages selon le mode d'éclairage par lieu de résidence.

Tableau 4.4 : Répartition des ménages selon le type d'aisance par lieu de résidence.

Tableau 4.5 : Nombre moyen de personnes par pièce dans les ménages ordinaires sénégalais selon le sexe du chef de ménage et certaines caractéristiques socio-économiques du chef de ménage.

LISTE DES GRAPHIQUES

- Graph 1.1 : Pyramide des âges du département de Dagana
- Graph 1.2 : Pyramide des âges du département de Matam
- Graph 1.3 : Pyramide des âges du département de Podor
- Graph 1.4 : Pyramide des âges de la région
- Graph 1.5 : Rapport de masculinité
- Graph 1.6 : Répartition de la population selon l'éthnie
- Graph 1.7 : Répartition de la population selon la religion
- Graph 2.1 : Répartition de la population selon le type d'alphabétisation
- Graph 2.2 : Répartition de la population selon le niveau d'instruction
- Graph 2.3 : Répartition de la population selon le taux d'activité
- Graph 2.4 : Répartition de la population selon le taux de chômage
- Graph 3.1 : Répartition des immigrants durée de vie
- Graph 3.2 : Répartition des immigrants (derniers migrants)

PRESENTATION DE LA REGION

La région de Saint-louis qui occupe la partie Nord et Nord-est du Sénégal est limitée au nord et à l'Est par le fleuve Sénégal (sur 500 kms environ) après lequel s'étend la Mauritanie. Au Sud, elle est limitée par les régions de Louga et du Sénégal oriental, à l'Ouest, par l'Océan Atlantique.

Avec une superficie de 44.127 km², la région de Saint-louis occupe 22,4 % du territoire national et constitue la deuxième région du pays par son étendue après celle de Tambacounda.

Matam est le département le plus étendu, avec 25.093 Km² (soit 57 % du total régional) et une population qui avoisine les 33 % du total régional. Ensuite, viennent les départements de Podor avec 12.947 Km² (soit 29 %) et 24 % de la population régionale et de Dagana qui couvre 14 % de la superficie régionale, pour 43 % de la population régionale.

La région de Saint-louis englobe pratiquement tout le nord du territoire national et borde le fleuve Sénégal surtout dans sa moyenne vallée et son delta. A ce titre et en fonction des ressources que lui confère ce cours d'eau, elle occupe une position stratégique dans l'espace économique sénégalais.

Il convient cependant de signaler que l'importance économique de la région dépasse le cadre purement national et s'inscrit dans un programme beaucoup plus large, celui de l'Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal (O.M.V.S.).

En plus de sa situation géographique et de l'existence du fleuve et de ses affluents, la région de Saint-louis se caractérise par l'existence d'une vallée alluviale, le Walo au Nord et un plateau relativement homogène, le Diéri. Ce dernier très peu peuplé ne compte que 2 à 3 hbts/km², au profit du Walo qui concentre l'essentiel de la population.

Région d'avenir avec les barrages de Diama, de Manantali au Mali et l'Université de Saint-Louis, la région est depuis plusieurs décennies, caractérisée par des mouvements migratoires considérables, dont l'impact démographique s'est traduit par une croissance sensiblement en dessous de la moyenne nationale, en dépit d'un rythme d'accroissement naturel très élevé 2,08 % /an.

Bien qu'abritant la capitale du Sénégal jusqu'en 1958, les populations de la région figurent parmi celles qui ont eu le moins à fréquenter, l'école française (75 % de la population totale) et où l'on dénombre 73 % d'analphabètes dans la population totale.

Région à majorité rurale (73 %), la région de Saint-louis est l'une des régions les plus islamisées (98,6 %). La région a vu naître, à Alvar (département de Podor) El hadji OMAR Tidiane, au Sénégal ; ce qui explique peut-être la prédominance de cette confrérie (81,3 % des musulmans) dans la région.

La population régionale est relativement jeune, 59 % de celle-ci ont moins de 20 ans, et à prédominance féminine, puisque le rapport de masculinité est de 89 hommes pour 100 femmes dans la population résidente.

Les principales ethnies de la région sont les Toucouleurs et les Peulhs qui constituent l'essentiel du groupe Halpoular, les Wolofs, les Maures et les Sarakholés.

I ETAT DE LA POPULATION

1.1 Effectif de la population

La région de Saint-Louis est l'une des régions du pays où l'on rencontre le moins d'étrangers (environ 1 % de la population totale résidente). Ce qui peut paraître paradoxal eu égard au passé historique de la région et de sa situation géographique qui lui donne une ouverture sur l'extérieur devant favoriser l'entrée de beaucoup d'étrangers et particulièrement des Mauritaniens.

Tableau 1.1 : Répartition de la population régionale selon la nationalité, le milieu de résidence et par sexe

RÉSID. TOTALE							
Sénégalaise	308072	99,1	347200	99,4	655272	99,2	88,7
Non sénégal.	2860	0,9	2150	0,6	5010	0,8	133,0
Total	310932	100,0	349350	100,0	660282	100,0	89,0

RÉSID. URB.							
Sénégalaise	86350	98,1	89903	98,8	176253	98,5	96,0
Non Sénégal.	1652	1,9	1060	1,2	2712	1,5	155,8
Total	88002	100,0	90963	100,0	178965	100,0	96,7

RÉSID. RUR.							
Sénégalaise	221722	99,5	257297	99,6	479019	99,5	86,2
Non Sénégal.	1208	0,5	1090	0,4	2298	0,5	110,8
Total	222930	100,0	258387	100,0	481317	100,0	86,3

1.2 Répartition spatiale de la population

La région de Saint-Louis compte 660.282 habitants en 1988, dont 285.879 résident dans le département de Dagana, soit 43 %; 219.680 hbts, soit 33 % dans le département de Matam, et 154.723, soit 24 % dans le département de Podor.

Le taux d'accroissement annuel de la population totale régionale est de 2,08 % (1976-1988), soit l'un des plus faibles du pays. Pour les départements, le taux d'accroissement annuel moyen est de 2,57 % pour Dagana, 2,12 % pour Matam et seulement de 0,83 % pour Podor.

Les capitales départementales et la commune de Saint-Louis évoluent quant à elles, annuellement, au rythme de 3,62 % pour la commune de Dagana, 0,90 % pour la commune de Matam, 0,75 % pour la commune de Podor et 2,19 % pour la commune de Saint-louis.

La densité régionale est de 15 hbts/km². Au niveau des départements, la densité est de 46 hbts/km² pour Dagana, 12 hbts/km² pour Podor et 9 hbts/km², pour Matam.

On peut également constater que le département de Dagana, avec 14 % de la superficie régionale, regroupe 43 % de la population totale régionale. Cette situation est due à la présence dans le département, des villes de Saint-Louis (capitale régionale), de Richard-Toll (grand centre industriel) et de Dagana (capitale départementale). Il s'y ajoute que le département de Dagana est peuplé en majorité de Wolofs qui sont moins touchés par la migration.

Tableau 1.2 : Répartition spatiale de la population

	POPULATION		SUPERFICIE		DENSITE
	Effectifs	%	Nbre de Km ²	%	
DAGANA	285.879	43	6.087	14	46
MATAM	219.680	33	25.093	57	9
PODOR	154.723	24	12.947	29	12
REGION	660.282	100	44.127	100	15

Tableau.1.2.A.: Répartition de la population résidente totale par département et par sexe.

	DAGANA		MATAM		PODOR		ENSEMBLE	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Masculin	139635	44,9	100469	32,3	70828	22,8	310932	100,0
Féminin	146244	41,9	119211	34,1	83895	24,0	349350	100,0
Total	285879	43,3	219680	33,3	154723	23,4	660282	100,0

1.3 Répartition par sexe et âge de la population.

La natalité, la mortalité et la migration déterminent les structures par sexe et par âge des populations. De ces structures dépendent le volume et la nature des besoins immédiats et futurs en matière sociale et économique. En effet:

- La fréquentation scolaire des personnes appartenant à un certain groupe d'âges détermine les besoins en écoles, professeurs et équipements éducatifs.
- Le mariage, la maternité et la formation des familles créent une demande de logements, d'articles de ménage, de services de maternité et de centres de soins pour nouveaux-nés.
- Le fait qu'un certain nombre de citoyens âgés se retirent de la vie active entraîne un besoin de pensions de retraite ou autres formes d'aide financière garantie et de soins sociaux spécialisés.
- Un taux de mortalité infantile et de fragilité devant la maladie pour les enfants de moins de 5 ans exige que l'accent soit mis sur la satisfaction des besoins en

cliniques pédiatriques. La nécessité de conseiller les familles et de préparer des programmes de santé publique et de vaccination.

- * Les déplacements à l'intérieur, en particulier vers les zones de travail (villes, chantiers) ont des effets souvent très marqués sur les pyramides des âges et sur l'économie nationale (exode rural).

1.3.1 Répartition par grands groupes d'âge.

Dans l'ensemble de la région, les moins de 20 ans sont mieux représentés chez les hommes, avec des pourcentages variant entre 59 % et 64 % selon le département ; alors que chez les femmes, le pourcentage est d'environ 57 % (tableau 1.3). Cependant, c'est dans le département de Dagana qu'on trouve la structure masculine la moins jeune (les moins de 20 ans ne représentent que 59 % de la population totale) mais également où les personnes âgées (60 ans et plus) sont les moins bien représentées avec 5 %. Par contre, le département de Matam regroupe le plus de personnes de moins de 20 ans (64 %) et le moins de personnes de 20 - 59 ans (29 %) parmi la population masculine. Le département de Podor vient en deuxième position avec chez les moins de 20 ans (61 %), chez les 20 - 59 ans (31 %) parmi la population masculine, mais occupe la première place chez les 60 ans et plus (8 %). On peut donc penser qu'au niveau régional, les échanges entre populations se font à l'avantage du département de Dagana qui regroupe le plus d'hommes en âge d'activité (20 - 59). Ces hommes viennent certes, de tout le pays mais principalement des départements de Matam et Podor, travailler soit à Saint-Louis, soit à Richard-Toll.

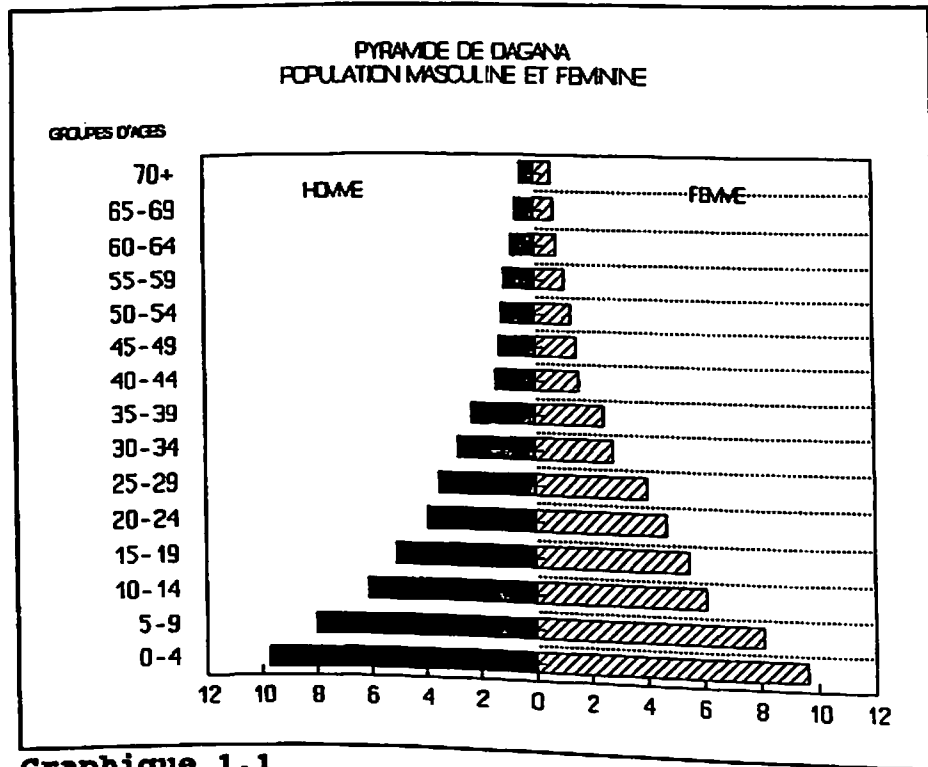
Chez les femmes, 57 % des effectifs sont des moins de 20 ans; alors que chez les 20-59 ans, les pourcentages sont environ de 37 %. Signalons enfin que pour l'ensemble des deux sexes, c'est dans le département de Matam que les jeunes (moins de 20 ans) sont les mieux représentés (60 %). Les 20 - 59 ans sont mieux représentés dans le département de Dagana et les 60 ans et plus dans celui de Podor.

Tableau 1.3 : Répartition de la population résidente totale par département par grands groupes d'âge et par sexe.

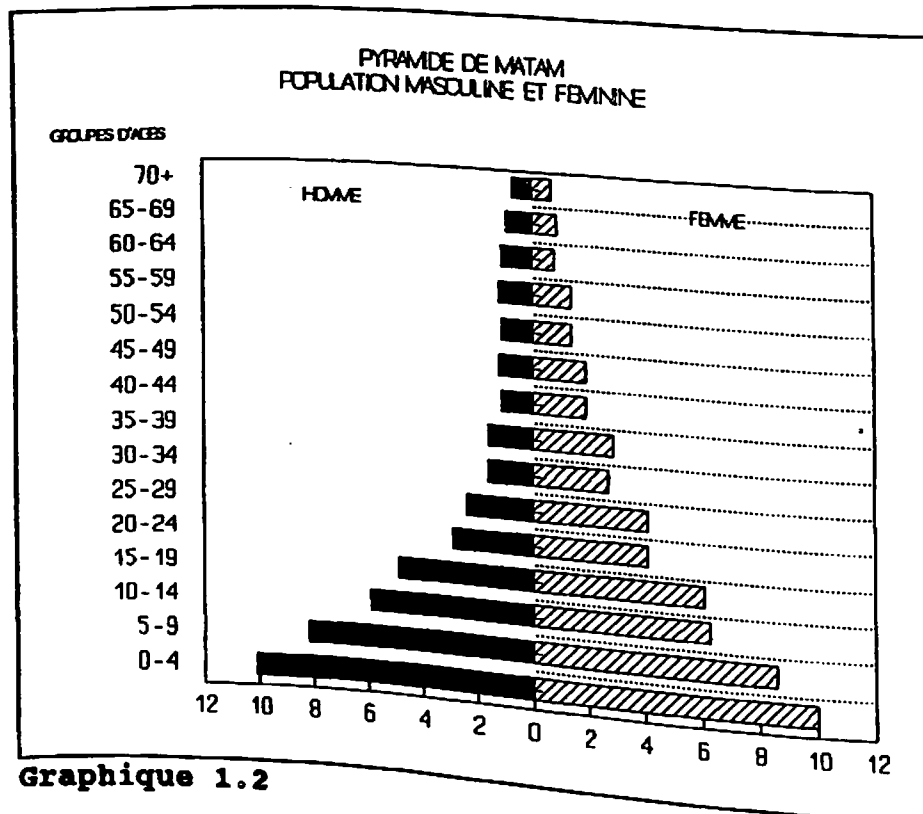
	DAGANA		MATAM		PODOR		ENSEMBLE	
	N	%	N	%	N	%	N	%
MASCULIN								
0-19	82407	59	64026	64	41127	61	189560	61
20-59	50306	36	29011	29	21734	31	101051	32
60 +	6922	5	7432	7	5967	8	20321	7
Total	139635	100	100469	100	70828	100	310932	100
FÉMININ								
0-19	83351	57	67830	57	47745	57	198926	57
20-59	55688	38	44562	37	30219	36	130469	37
60 +	7205	5	6819	6	5931	7	19955	6
Total	146244	100	119211	100	83895	100	349350	100
ENSEMBLE								
0-19	165758	58	131856	60	88872	57	388486	59
20-59	105994	37	73573	33	51953	35	231520	35
60 +	14127	5	14251	7	11898	8	40276	6
Total	285879	100	219680	100	154723	100	660282	100

1.3.2 - Pyramides des âges

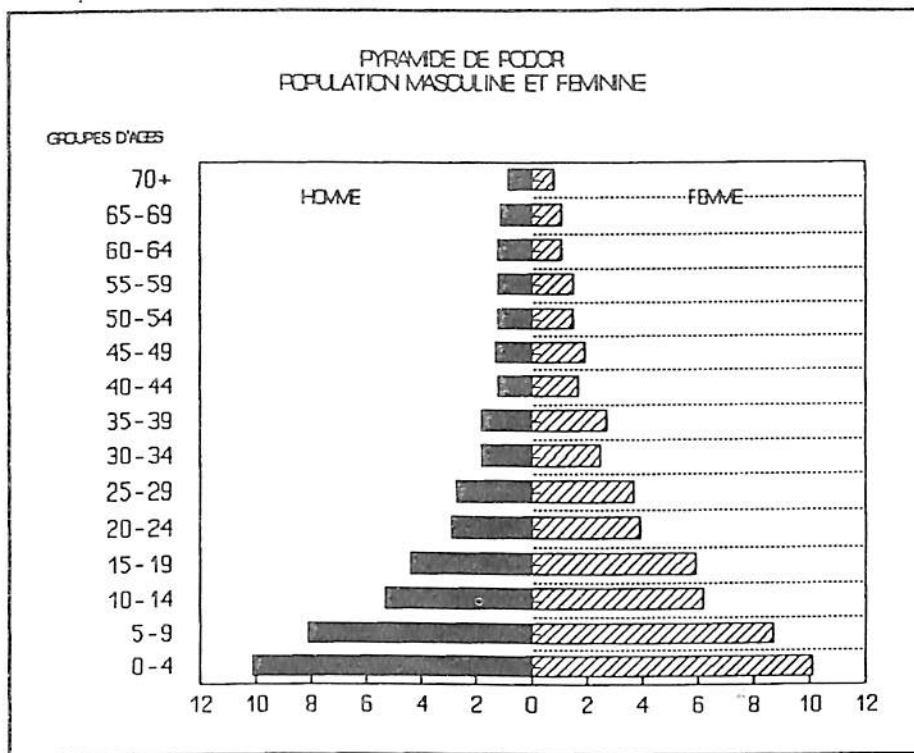
D'une manière générale, toutes les pyramides représentent une base élargie, caractéristique des populations jeunes les différences observées d'un département à un autre, se situent le plus souvent au delà de 10 ans.



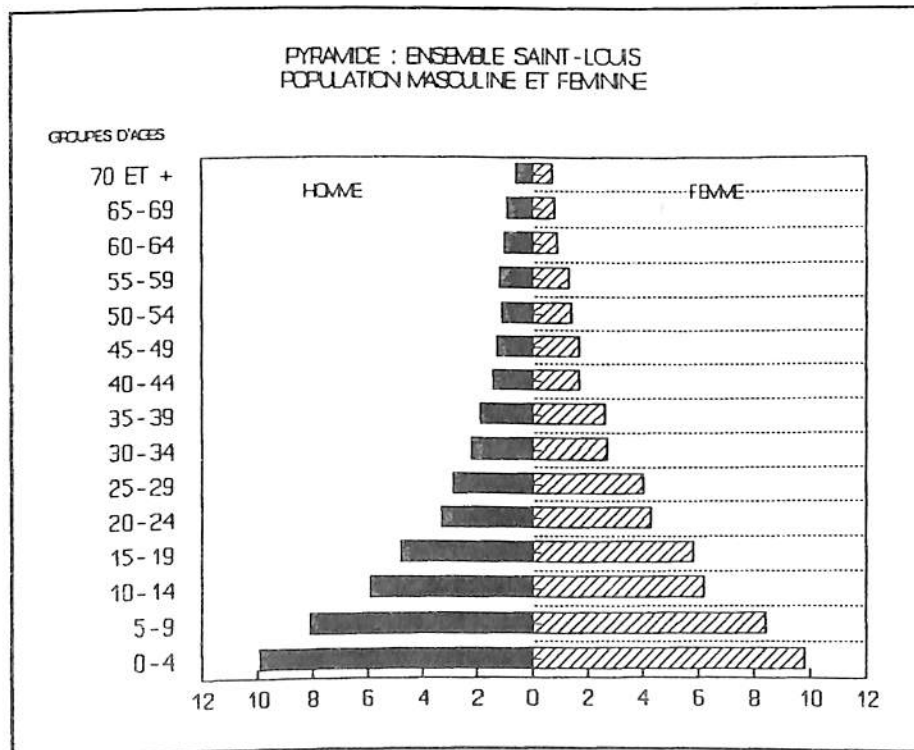
Graphique 1.1



Graphique 1.2



Graphique 1.3



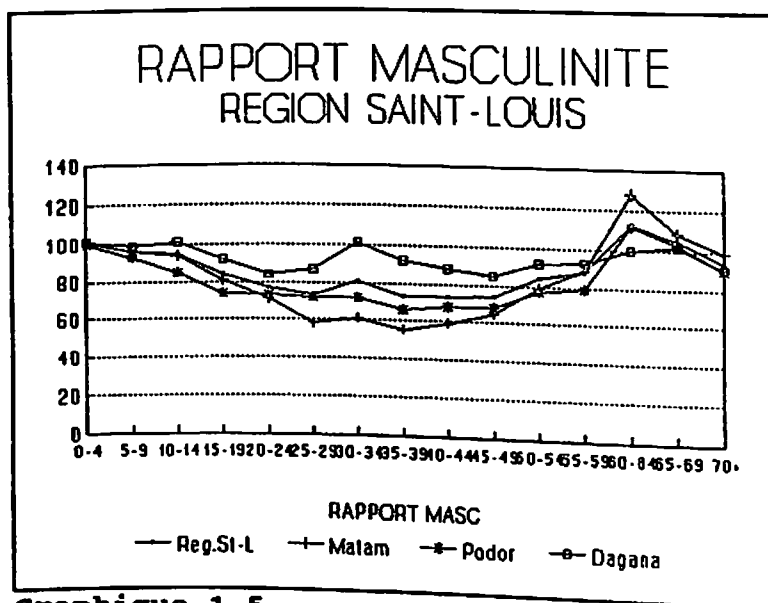
Graphique 1.4

1.3.3 Rapport de masculinité

Le rapport de masculinité défini comme étant le nombre d'hommes pour 100 femmes, est de 89 pour la région. Il est de 95 pour Dagana, 84 pour Matam et 85 pour Podor. Ce rapport varie d'un groupe d'ages à un autre. Pour les personnes âgées de moins de 4 ans, il se situe aux

voisinages de 100. Entre 5 et 59 ans (tableau 1.4), il y a pratiquement plus de femmes que d'hommes. Ce qui est à lier essentiellement aux effets de la migration vers les autres régions et l'étranger qui touche particulièrement la population active masculine.

Au delà de 60 ans, c'est l'inverse : beaucoup plus d'hommes que de femmes, le rapport de masculinité devient nettement supérieur à 100. Ceci est dû vraisemblablement aux effets des erreurs de déclaration sur les âges et de l'omission des vieilles femmes.



Graphique 1.5

Tableau 1.4: Répartition de la population résidente totale par département selon l'âge et le sexe.

Age	DAGANA			MATAM		
	Homme	Femme	Rap. Masc.	Homme	Femme	Rap. Masc.
0-4	29196	28336	100,9	22629		
5-9	22593	22933	98,5	18048	22255	101,3
10-14	17365	17115	101,5	12879	18735	96,3
15-19	14369	15574	92,3	10702	13755	93,6
20-24	11099	13229	83,9	6363	13240	80,8
25-29	9814	11341	86,5	5181	8971	70,9
30-34	8006	7962	100,6	3553	8942	57,9
35-39	6410	6974	91,9	3428	5865	60,6
40-44	3938	4476	88,0	2432	6239	54,9
45-49	3716	4352	85,4	2710	4131	58,9
50-54	3300	3603	91,6	2424	4175	64,9
55-59	3004	3234	92,9	2714	3062	79,2
60-64	2165	2163	100,1	2330	3044	89,2
65-69	1942	1907	101,8	2059	1819	128,1
70 et +	2718	3045	89,3	3017	1895	108,7
Ensemble	139635	146244	95,0	100469	119211	84,2

Age	DAGANA			MATAM		
	Homme	Femme	Rap. Masc.	Homme	Femme	Rap. Masc.
0-4	15981	16023	99,7	67806	66614	100,7
5-9	12509	13358	93,6	53150	55026	96,6
10-14	8166	9567	85,4	38410	40437	95,0
15-19	6694	9038	74,1	31765	37852	83,9
20-24	4445	6050	73,5	21907	28250	77,5
25-29	4135	5761	71,8	19130	26044	73,5
30-34	2827	3912	72,3	14386	17739	81,1
35-39	2703	4073	66,4	12541	17286	72,6
40-44	1837	2687	68,4	9007	11294	79,8
45-49	1982	2844	69,7	8358	11371	73,5
50-54	1775	2306	77,0	7499	8971	83,6
55-59	1896	2381	79,6	7614	8659	87,9
60-64	1865	1666	111,9	6360	5648	112,6
65-69	1766	1705	103,6	5767	5507	104,7
70 et+	2297	2524	91,0	8032	8652	92,8
Ensemble	70828	83895	84,3	310932	349350	88,7

1.4 - Nuptialité

Dans le RGPH, la situation matrimoniale était saisie sur la base de la déclaration de la personne recensée. La nomenclature suivante était retenue :

- * célibataire: la personne qui n'a jamais contracté de mariage.
- * mariée: la personne qui déclare l'être. Le mariage peut être coutumier, religieux ou célébré devant l'officier d'état-civil.
- * veuve : toute personne qui antérieurement mariée, a perdu son (sa) conjoint(e) par suite de décès à l'exception des polygames.

Du fait de la polygamie, l'analyse de la situation matrimoniale se heurte à quelques difficultés et cache une certaine réalité. Par ex mple le décès d'un polygame entraîne le veuvage de toutes ses épouses, tandis que la mort d'une de ses épouses ne fait pas du mari, un veuf.

Les résultats observés concernent aussi bien le niveau régional que départemental. Ils intéressent également les milieux urbain et rural et représentent respectivement les proportions de célibataires, des marié(e)s, des veufs(ves) par rapport à l'effectif du groupe d'âges.

1.4.1 Etat matrimonial actuel des femmes

Dans la région, 65 % des femmes sont mariées, 19 % sont célibataires et 12 % sont veuves. Dans le milieu urbain, les pourcentages sont de 55 %, 30 % et 10 %. Ils sont de 72 %, 13 % et 12 % en milieu rural. Dans le département de Dagana, les femmes mariées représentent 63 %, les célibataires 24 % et les veuves 9 %. Les pourcentages sont respectivement de 72 %, 12 %, 13 %, dans le département de Matam. Ils sont de 70 %, 14 % et 12 % dans le département de Podor.

Le pourcentage des célibataires le plus élevé est relevé dans le département de Dagana de même que le plus faible pourcentage de mariées. Ce qui laisse apparaître que c'est dans le département de Dagana qu'on se marie le moins mais également le plus tardivement.

En effet, l'âge moyen au premier mariage (HAJNALL) pour les femmes est de 22 ans, dans le département de Dagana, alors qu'il est de 18 ans, dans les départements de Matam et Podor.

Au niveau régional, l'âge moyen au premier mariage (HAJNALL) est de 19,8 ans. Ce pendant, il est de 23,2 ans en milieu urbain et 18,4 ans en milieu rural.

Le veuvage est également moins important dans le département de Dagana où il touche 9 % de femmes. Ce qui est à lier à une polygamie plus importante tant chez les femmes que chez les hommes combinée à une plus forte mortalité masculine, dans les autres départements.

Tableau 1.5 : Répartition matrimoniale des femmes sénégalaises résidentes selon la situation matrimoniale et l'âge par département

DEPARTEMENT DE DAGANA						
Age	Célib.	Mariée	Veuve	Autres	Total	
15-19	67,9	29,7	0,3	2,1	16846	100,0
20-24	35,9	60,0	0,5	3,7	13229	100,0
25-29	17,2	77,1	0,9	4,9	11341	100,0
30-34	8,4	84,2	1,5	5,9	7962	100,0
35-39	4,6	86,8	3,7	4,8	6974	100,0
40-44	2,9	85,9	6,2	4,9	4476	100,0
45-49	2,1	81,2	13,1	3,7	4354	100,0
50 et +	2,3	52,7	41,4	3,6	13952	100,0
Total	24,1	63,0	8,9	4,0	79134	100,0
DEPARTEMENT DE MATAM						
15-19	38,7	57,9	0,6	2,8	13240	100,0
20-24	14,5	80,0	1,1	4,4	8971	100,0
25-29	5,5	88,7	1,5	4,4	8942	100,0
30-34	2,6	91,0	2,7	3,7	5865	100,0
35-39	1,9	89,4	5,8	2,9	6239	100,0
40-44	1,6	85,0	10,3	3,1	4131	100,0
45-49	2,1	77,9	17,5	2,6	4175	100,0
50 et +	2,3	45,6	48,8	3,2	12768	100,0
Total	11,9	71,9	12,8	3,4	64331	100,0
DEPARTEMENT DE PODOR						
15-19	45,5	51,2	0,5	2,8	9038	100,0
20-24	18,8	75,0	1,0	5,2	6050	100,0
25-29	7,6	85,5	1,5	5,4	5761	100,0
30-34	3,4	89,2	2,8	4,6	3912	100,0
35-39	2,0	88,8	5,2	4,0	4073	100,0
40-44	1,5	85,9	8,3	4,3	2687	100,0
45-49	1,8	78,2	16,5	3,5	2844	100,0
50 et +	2,3	50,5	43,0	4,2	9714	100,0
Total	14,1	69,5	12,2	4,2	44079	100,0

ENSEMBLE REGION

Age	Célib.	Mariée	Veuve	Autres	Total	
15-19	52,4	44,7	0,5	2,5	39124	100,0
20-24	25,4	69,6	0,8	4,2	28250	100,0
25-29	11,0	82,9	1,2	4,8	26044	100,0
30-34	5,4	85,5	4,2	4,9	17739	100,0
35-39	3,1	87,2	5,8	3,9	17286	100,0
40-44	2,1	84,6	9,2	4,1	11294	100,0
45-49	2,0	79,2	15,5	3,2	11373	100,0
50 et +	3,8	78,1	12,0	6,1	36434	100,0
Total	19,0	65,3	11,7	4,0	187544	100,0

SITUATION MATRIMONIALE ACTUELLE

URBAIN

Age	Célib.	Mariée	Veuve	Autres	Total	
15-19	80,3	17,0	0,4	2,3	10257	100,0
20-24	44,9	50,1	0,5	4,6	8625	100,0
25-29	22,9	70,1	0,9	6,2	7063	100,0
30-34	11,0	79,4	1,8	7,7	5123	100,0
35-39	6,2	83,2	4,0	6,6	4224	100,0
40-44	4,0	81,8	7,0	7,2	2831	100,0
45-49	3,0	76,5	15,4	5,1	2529	100,0
50 et +	3,5	48,9	43,3	4,3	8733	100,0
Total	29,9	55,2	9,9	5,0	49322	100,0

RURAL

15-19	42,5	54,5	0,5	2,5	28867	100,0
20-24	16,9	78,1	0,9	4,1	19625	100,0
25-29	6,6	87,7	1,3	4,3	18981	100,0
30-34	3,1	90,8	2,3	3,7	12616	100,0
35-39	2,0	89,9	5,1	3,1	13062	100,0
40-44	1,5	86,9	8,6	3,0	8463	100,0
45-49	1,7	80,0	15,6	2,6	8844	100,0
50 et +	2,1	48,9	45,6	3,4	27701	100,0
Total	13,0	71,5	12,1	3,4	138222	100,0

1.4.2 Polygamie "féminine"

Les femmes vivant dans un ménage polygamique représentent près de la moitié (49,6 %) des mariées de la région. Elles sont par ailleurs, 27 % avec le statut de première épouse, 19 % avec le statut de seconde épouse et seulement 3,5 % occupant le rang 3 ou plus. La polygamie limitée à deux ou trois épouses semble donc être de rigueur (tableau 1.6).

Dans les départements, les femmes appartenant à un ménage polygamique sont 50,7 % dans le département de Dagana, 49,8 % dans le département de Matam et 47,8 % dans le département de Podor.

Tableau 1.6 : Répartition des femmes sénégalaises résidentes actuellement en union selon le type d'union et le rang de mariage.

ENSEMBLE REGION							
Age	Monogame	1 ^{re} ép.	2 ^{me} ép.	3 ^{me} ép+	Total		Polygame
DEPARTEMENT DE DAGANA							
15-19	69,6	13,1	14,9	2,4	4625	100,0	30,4
20-24	66,0	15,0	16,4	2,7	7935	100,0	34,0
25-29	56,4	20,7	19,6	3,3	8743	100,0	43,6
30-34	46,7	25,4	22,7	5,2	6703	100,0	53,3
35-39	39,1	31,9	23,6	5,5	6056	100,0	60,9
40-44	36,2	35,7	21,6	6,5	3846	100,0	63,8
45-49	33,8	39,2	20,9	6,1	3535	100,0	66,2
50 et +	35,3	38,4	19,2	7,2	7351	100,0	64,7
Total	49,3	26,3	19,7	4,7	48794	100,0	50,7
DEPARTEMENT DE MATAM							
15-19	67,3	14,9	15,9	1,9	7664	100,0	32,7
20-24	55,6	20,3	21,3	2,8	7177	100,0	44,4
25-29	46,9	26,3	23,5	3,3	7928	100,0	53,1
30-34	42,3	30,9	23,5	3,3	5335	100,0	57,7
35-39	42,8	33,6	20,4	3,2	5579	100,0	57,2
40-44	42,2	35,5	19,3	3,0	3513	100,0	57,8
45-49	43,3	37,6	16,0	3,1	3251	100,0	56,7
50 et +	48,8	33,7	15,2	2,3	5959	100,0	51,2
Total	50,2	27,3	19,6	2,8	46406	100,0	49,8
DEPARTEMENT DE PODOR							
15-19	68,2	17,2	13,8	0,9	4727	100,0	31,8
20-24	60,8	20,3	16,7	2,2	4539	100,0	39,2
25-29	52,6	25,4	19,1	2,8	4927	100,0	47,4
30-34	45,5	29,1	21,7	3,6	3489	100,0	54,5
35-39	44,3	32,0	20,2	3,5	3618	100,0	55,7
40-44	45,0	32,8	19,1	3,2	2308	100,0	55,0
45-49	44,2	35,1	17,1	3,7	2225	100,0	55,8
50 et +	46,0	34,2	16,1	3,8	4920	100,0	54,0
Total	52,2	27,2	17,7	2,8	30753	100,0	47,8
ENSEMBLE REGION							
15-19	68,2	15,0	15,0	1,8	17016	100,0	31,8
20-24	61,0	18,2	18,2	2,6	19651	100,0	39,0
25-29	52,1	23,8	20,9	3,2	21598	100,0	47,9
30-34	44,9	28,1	22,8	4,2	15527	100,0	55,1
35-39	41,7	32,6	21,6	4,2	15253	100,0	58,3
40-44	40,5	34,9	20,1	4,5	9667	100,0	59,5
45-49	39,8	37,6	18,2	4,4	9011	100,0	60,2
50 et +	42,6	35,7	17,1	4,7	18230	100,0	57,4
Total	50,4	26,9	19,2	3,5	125953	100,0	49,6

1.4.3 Etat matrimonial actuel des hommes

Les mariés de la région représentent 56,5 % des hommes en âge d'entrée en union. Alors que 0,7 % se trouvent sans femme, du fait du décès de leur compagne, donc veufs, 41,6 % n'ont jamais contracté de mariage (tableau 1.7). Dans le milieu rural, les pourcentages sont 60,8 % de mariés, 37,4 % de célibataires et 0,8 % de veufs. En milieu urbain, par contre, les pourcentages sont respectivement 47,9 %, 50,2 % et 0,6 %.

Dans le département de Dagana, les mariés représentent 52,2 %; les célibataires 45,9 % et les veufs 0,6 %. Les pourcentages sont respectivement de 58,7 %, 39,4 % et 0,9 % dans le département de Matam. Ils sont de 62,2 %, 35,8 % et 0,8 % dans le département de Podor.

C'est donc dans ce dernier département qu'on se marie le plus, mais également le plus tôt, car l'âge moyen au premier mariage y est de 26,5 ans contre 26,7 pour Matam et 28,5 pour Dagana.

Au niveau régional, l'âge moyen au premier mariage est de 27,6 ans, alors qu'il est de 29,5 ans en milieu urbain et 26,4 ans en milieu rural.

1.4.4 Polygamie masculine

La polygamie est pratiquée par 26,8 % des mariés de la région. Cependant c'est en milieu urbain qu'elle est plus pratiquée avec 49,8 % des mariés contre seulement 8,4 % des hommes ruraux. Dans les départements, la polygamie est le choix de 29,5 % des mariés de Dagana, 25,1 % de ceux de Matam et 24,5 % des mariés de Podor.

Les résultats montrent une tendance plus marquée de la polygamie dans le département de Dagana. Cependant, c'est dans le département de Matam qu'on compte, le nombre moyen de femmes par polygame le plus élevé, soit 3,3 femmes par polygame. L'indice est de 2,3 pour Dagana, 2,8 pour Podor.

Tableau 1.7: Répartition matrimoniale des hommes sénégalais résidents selon la situation matrimoniale actuelle et l'âge.

SITUATION MATRIMONIALE ACTUELLE							
Age	Célibat.	Marié	Veuf	Autres	Total		Polygame
DEPARTEMENT DE DAGANA							
15-19	97,6	2,0	0,0	0,4	14369	100,0	3,9
20-24	85,2	13,8	0,1	0,9	11099	100,0	4,5
25-29	53,3	45,4	0,2	1,1	9811	100,0	6,3
30-34	23,4	74,5	0,3	1,8	8006	100,0	13,4
35-39	10,1	87,9	0,3	1,7	6410	100,0	24,2
40-44	4,7	92,8	0,6	1,9	3938	100,0	33,0
45-49	3,7	94,4	0,6	1,3	3716	100,0	38,4
50-54	2,2	96,1	0,6	1,1	3300	100,0	44,9
55-59	4,2	91,7	2,0	2,1	2004	100,0	73,4
60-64	2,0	94,6	1,9	1,4	2165	100,0	47,9
65-69	1,6	94,2	3,2	0,9	1942	100,0	46,1
70 et +	5,2	87,3	5,9	1,6	2718	100,0	43,6
Total	45,9	52,2	0,6	1,2	69478	100,0	29,5

SITUATION MATRIMONIALE ACTUELLE

Age	Célibat.	Marié	Veuf	Autres	Total		Polygame
DEPARTEMENT DE MATAM							
15-19	96,0	3,4	0,1	0,5	10702	100,0	4,6
20-24	78,1	20,8	0,1	1,1	6363	100,0	4,8
25-29	41,1	57,4	0,3	1,2	5181	100,0	7,5
30-34	14,5	83,6	0,3	1,6	3553	100,0	13,3
35-39	5,4	92,4	0,4	1,8	3428	100,0	23,2
40-44	2,5	95,8	0,6	1,1	2432	100,0	31,6
45-49	2,3	95,5	1,0	1,3	2710	100,0	31,7
50-54	1,4	96,7	0,8	1,1	2424	100,0	35,1
55-59	1,1	97,0	1,1	0,8	2714	100,0	34,5
60-64	0,7	96,6	1,9	0,8	2330	100,0	37,7
65-69	1,7	95,1	2,5	0,7	2059	100,0	30,1
70 et +	5,4	88,2	5,6	0,9	3007	100,0	28,6
Total	39,4	58,7	0,9	1,0	46903	100,0	25,1
DEPARTEMENT DE PODOR							
15-19	96,3	3,2	0,0	0,5	6692	100,0	1,4
20-24	77,2	21,5	0,1	1,2	4445	100,0	4,6
25-29	39,4	58,8	0,3	1,5	4135	100,0	7,1
30-34	14,2	84,2	0,1	1,5	2827	100,0	11,9
35-39	4,6	93,5	0,4	1,6	2703	100,0	19,9
40-44	1,6	96,5	0,3	1,5	1837	100,0	30,6
45-49	1,9	96,5	0,5	1,2	1932	100,0	33,2
50-54	0,8	98,1	0,5	0,7	1775	100,0	35,9
55-59	0,9	97,1	0,8	1,2	1896	100,0	35,3
60-64	1,0	96,5	1,3	1,2	1865	100,0	33,1
65-69	1,1	95,2	2,4	1,2	1766	100,0	35,4
70 et +	3,2	89,6	5,4	1,7	2297	100,0	28,6
Total	35,8	62,2	0,8	1,2	34170	100,0	24,5
ENSEMBLE REGION							
15-19	96,8	2,7	0,0	0,4	31763	100,0	3,6
20-24	81,5	17,4	0,1	1,0	21907	100,0	4,6
25-29	47,0	51,6	0,2	1,2	19127	100,0	6,9
30-34	19,4	78,7	0,2	1,7	14386	100,0	13,0
35-39	7,6	90,4	0,4	1,7	12541	100,0	23,0
40-44	3,4	94,5	0,5	1,6	8207	100,0	32,0
45-49	2,8	95,2	0,7	1,3	8358	100,0	35,0
50-54	1,6	96,8	0,7	1,0	7499	100,0	39,6
55-59	2,0	95,4	1,3	1,3	6614	100,0	46,0
60-64	1,2	95,9	1,7	1,1	6360	100,0	39,8
65-69	1,5	94,8	2,7	0,9	5767	100,0	37,1
70 et +	4,7	88,3	5,6	1,3	8022	100,0	33,6
Total	41,6	56,5	0,7	1,1	150551	100,0	26,8

Tableau 1.7 : Répartition des hommes sénégalais résidents selon la (suite) situation matrimoniale actuelle, l'âge par département et la nature du milieu de résidence.

SITUATION MATRIMONIALE ACTUELLE							
Age	Célibat.	Marié	Veuf	Autres	Total		Polygame
URBAIN							
15-19	98,8	0,8	0,0	0,4	9505	100,0	0,0
20-24	91,6	7,3	0,1	1,0	7408	100,0	0,4
25-29	63,9	34,6	0,2	1,3	6224	100,0	1,7
30-34	28,7	69,0	0,3	2,0	5482	100,0	7,7
35-39	12,9	85,2	0,1	1,8	4058	100,0	16,8
40-44	6,0	91,4	0,5	2,0	2490	100,0	26,8
45-49	4,3	93,7	0,6	1,4	2545	100,0	26,6
50-54	2,8	94,9	0,6	1,7	1918	100,0	38,9
55-59	3,4	93,5	1,3	1,8	1745	100,0	39,9
60-64	2,4	93,4	2,4	1,8	1352	100,0	39,4
65-69	1,8	93,2	4,0	1,0	1063	100,0	36,3
70 et+	4,7	87,0	6,3	1,9	1520	100,0	32,2
Total	50,2	47,9	0,6	1,3	45310	100,0	49,8
RURAL							
15-19	96,0	3,6	0,0	0,4	20845	100,0	0,0
20-24	76,3	22,5	0,1	1,1	14499	100,0	0,2
25-29	38,8	59,7	0,2	1,2	12906	100,0	0,8
30-34	13,7	84,6	0,2	1,5	8904	100,0	4,7
35-39	5,1	92,8	0,5	1,6	8483	100,0	8,0
40-44	2,2	95,9	0,5	1,4	5717	100,0	11,7
45-49	2,0	96,2	0,7	1,1	6213	100,0	10,9
50-54	1,2	97,4	0,7	0,7	5581	100,0	13,4
55-59	1,2	96,8	1,1	0,9	5869	100,0	11,9
60-64	0,9	96,6	1,6	1,0	5008	100,0	10,6
65-69	1,4	95,2	2,5	0,9	4704	100,0	8,2
70 et +	4,7	88,5	5,5	1,4	6512	100,0	7,5
Total	37,4	60,8	0,8	1,0	105241	100,0	8,4

1.5 Répartition de la population selon l'éthnie

L'analyse concerne exclusivement les sénégalais et porte sur les principaux groupes ethniques ci-après :

- * Le groupe Wolof comprend les Wolofs et les Lébous .
- * Les Halpoularen sont constitués des Foulas, des Laobés, des Peulhs et des Toucouleurs.
- * Les Sarakholés, les Malinkés, les Mandingues, et les Socés sont regroupés dans l'éthnie Sarakholé.

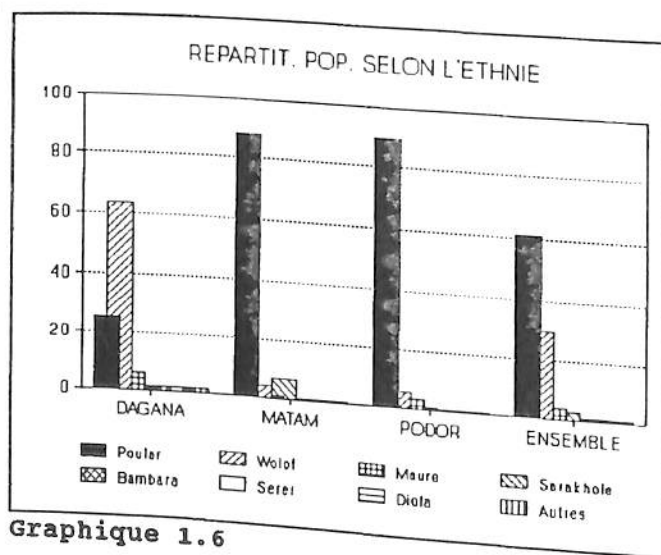
Dans la région de Saint-louis, on rencontre la plupart des ethnies que l'on retrouve dans le pays. Les Halpoularen sont les plus nombreux (61,3 % de la population). Viennent ensuite les Wolofs, avec 30,1%, les Maures avec 3,5 % et les Sarakholés avec 2,7 %. On relève par ailleurs, que les Halpoularen et les Wolofs sont les ethnies dominantes au niveau des départements, avec une prédominance des Halpoularen dans les départements de Podor (89,8 %) et de Matam (88,0 %) contre respectivement 3,9 % et 5,5 % pour les Wolofs. Les Wolofs constituent l'ethnie majoritaire dans le département de Dagana, avec 63,6 % de la population pour 25,3 % de Halpoularen.

Dans les milieux urbain et rural, les ethnies les mieux représentées restent les Halpoularen avec respectivement 63,4 % et 24,7 % et les Wolofs avec 81,6 % et 13,1 %.

Tableau 1.8 : Répartition de la population résidente selon l'ethnie et par département

ETHNIE	DAGANA		MATAM		PODOR		ENSEMBLE	
	Population	%	Population	%	Population	%	Population	%
Poular	72438	25,3	193378	88,0	138897	89,8	404713	61,3
Wolof	182170	63,6	8699	3,9	8613	5,5	199482	30,1
Maure	16549	5,9	1730	0,8	4731	3,1	23010	3,5
Sarakholé	1311	0,4	14559	6,7	210	0,7	17080	2,7
Bambara	3907	1,4	573	0,3	248	0,2	4728	0,7
Serer	3652	1,3	319	0,1	394	0,3	4365	0,7
Diola	1877	0,7	50	0,0	182	0,1	2109	0,3
Autres	3975	1,4	372	0,2	448	0,3	4795	0,7
Total	285879	100,0	219680	100,0	154723	100,0	660282	100,0

1.6 Répartition de la population selon la langue parlée



Graphique 1.6

La question s'adresse exclusivement aux Sénégalais. La première langue est celle qui est la plus parlée dans la vie courante, en dehors des langues étrangères. La deuxième langue est celle qui est parlée dans la vie courante après la première.

La région de Saint-louis a comme principales ethnies, les Halpoularen 61,3 % de la population totale régionale et les Wolofs 30,1 %. Bien que le Poular et le Wolof soient parlés à hauteur de leurs représentations ethniques, les 401.323 personnes de l'ethnie Halpoularen n'ont pas toutes comme première langue parlée le Poular.

En effet 395.384 personnes, soit 98,5 % de l'effectif ethnique, utilisent comme première langue le Poular; alors que 5.939 ont choisi une autre langue, comme première langue d'expression. Parmi ces derniers, 91,2 % utilisent le Wolof comme première langue.

Dans le groupe Wolof, 197.978 personnes, soit 99,3 %, qui se déclarent de cette ethnie ont comme première langue le Wolof. Cependant les rares Wolofs qui ne s'expriment pas dans leur propre langue, préfèrent parler la plupart du temps le Poular. Enfin, il est à relever que les Wolofs restent ceux qui parlent le plus leur langue (99,3 %). Ils sont suivis des Halpoularen (98,5 %), des Sarakholés (94,2 %), des Diolas (85,7 %), des Maures (80,8 %), des Sérèrs (61,6 %) et des Bambaras (49,9 %).

Au niveau de la deuxième langue parlée, le Wolof reste la langue la plus utilisée. Il est préféré, dans une large proportion, par la presque totalité des ethnies, à l'exception des Sarakholés qui utilisent surtout le Poular comme deuxième langue. En effet, le Wolof est parlé par 57,2 % des Diolas; 46,0 % des Sérèrs; 38,5 % des Maures; 32,0 % des Bambaras; 16,7 % des Halpoularen et seulement par 5,6 % des Sarakholés qui lui préfèrent le Poular (41,7 % du groupe ethnique).

Tableau 1.9 : Répartition de la population selon l'ethnie et la première langue parlée

	POULAR	WOLOF	MAURE	SARAKH	BAMBARA	SERER	DIOLA	AUT.ETH	TOTAL
POULAR	98,5	0,5	4,7	2,0	2,8	4,0	1,3	7,0	60,8
WOLOF	1,3	99,3	13,3	3,6	46,0	33,7	11,8	31,8	32,2
MAURE	0,0	0,0	80,8	0,0	0,3	0,4	0,0	6,0	2,9
SARAKHOLE	0,0	0,0	0,0	94,2	0,8	0,0	0,0	0,2	2,5
BAMBARA	0,0	0,0	0,0	0,1	49,9	0,0	0,1	0,5	0,4
SERER	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	61,6	0,1	0,2	0,4
DIOLA	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	85,7	0,6	0,3
AUT.LANG	0,0	0,0	0,7	0,1	0,2	0,1	0,8	50,0	0,4
AUC.LANG	0,0	0,1	0,6	0,0	0,0	0,1	0,1	3,7	0,1
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau.1.10.: Répartition de la population selon l'ethnie et la 2^{ème} langue parlée

	POULAR	WOLOF	MAURE	SARAKH	BAMBARA	SERER	DIOLA	AUT.ETH	TOTAL
POULAR	1,2	5,5	15,7	41,7	3,5	3,0	1,1	7,6	4,1
WOLOF	16,7	0,4	38,5	5,6	32,0	46,0	57,2	88,5	12,9
MAURE	0,1	0,3	3,8	0,0	0,3	0,1	0,0	4,1	0,3
SARAKHO	0,2	0,0	0,1	0,9	3,8	0,1	0,1	0,2	0,2
BAMBARA	0,1	0,0	0,0	0,5	7,2	0,2	0,0	0,7	0,1
SERER	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	5,4	0,1	0,2	0,1
DIOLA	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	3,4	1,5	0,0
AUT.LANG	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	0,1	4,4	32,3	0,1
AUC.LANG	81,6	93,6	41,8	51,1	52,9	45,0	33,6	0,0	82,2
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

1.7 Répartition de la population selon la religion et la confrérie

Dans la région de Saint-Louis, les musulmans représentent 98,6 % de la population totale. Ils sont 98,9 % en milieu rural et 97,8 % en milieu urbain, 92,2 % dans Dagana, 98,8 % dans Matam et 99,0 % dans Podor. La représentation confrérique s'établit au niveau régional comme suit : 81,3 % de Tidianes, 8,9 % de Khadires, 6,5 % de Mourides, 0,2 % de Layènes et 3,5 % pour les musulmans sans confrérie.

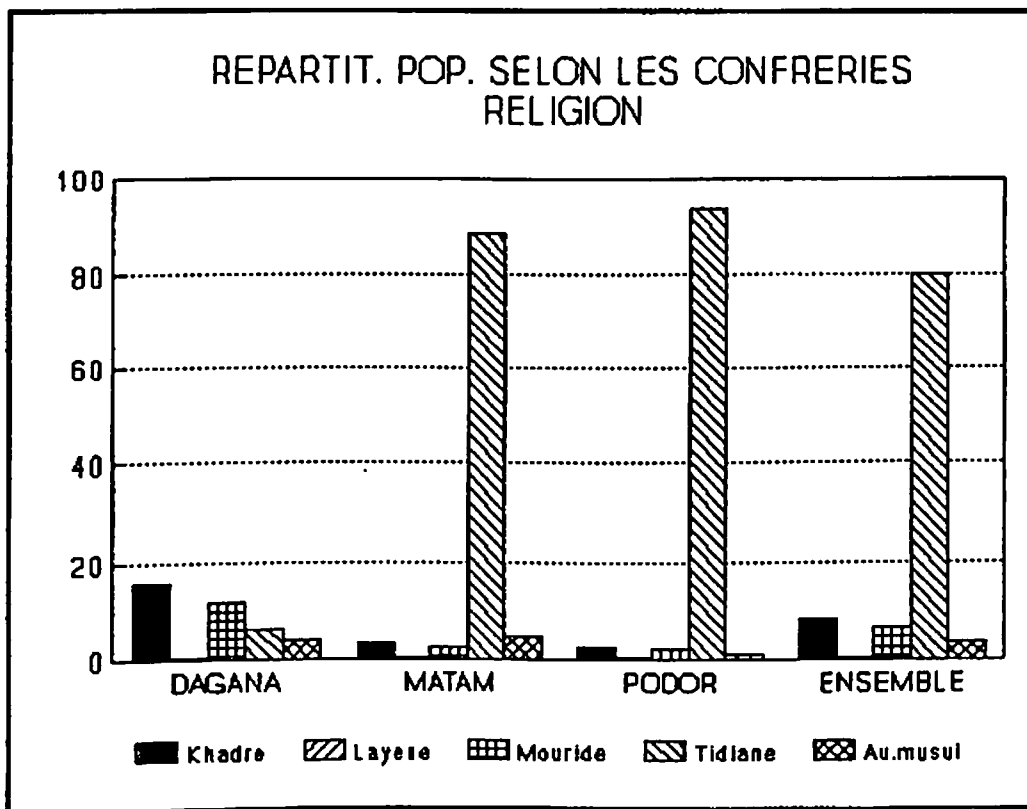
En milieu rural, le Tidianisme reste la confrérie dominante avec 88,4 % contre 6,2 % pour les Khadires et 2,7 % pour les Mourides. Par contre en milieu urbain, la prédominance des Tidianes est moins marquée avec 62 % seulement; en deuxième position viennent les Mourides (16,9 %) suivis des Khadires (14,6 %).

A noter par ailleurs, que c'est dans le milieu urbain qu'on trouve la plus forte concentration de musulmans sans appartenance confrérique, 6,1 % contre 2,7 % en milieu rural. Ce qui s'explique par la plus forte proportion des non-sénégalais en milieu urbain 1,5 % contre 0,5 % en milieu rural.

On relève également, que dans tous les départements, c'est le Tidianisme qui domine, avec la plus grande représentativité (94 %), dans le département de Podor. Enfin, le Mouridisme est moins bien représenté dans le département de Podor, et il l'est le mieux dans le département de Dagana (11,9 %); ce qui peut être lié à la présence des Wolofs (près de 64 % de la population).

Tableau 1.11 : Répartition de la population totale selon la religion et la confrérie.

	KHADRI.	LAYENE	MOURIDE	TIDIANE	AU. MU.	CATHOL.	AU. CHRET.	AU.REL.	TOTAL
REGION									
Total	55280	1078	42136	529434	23005	2031	824	6494	660282
%	8,4	0,2	6,4	80,2	3,5	0,3	0,1	0,9	100
RURAL									
Total	29670	319	12745	420705	12340	393	658	4487	481317
%	6,2	0,1	2,6	87,4	2,6	0,1	0,1	0,9	100
URBAIN									
Total	25722	762	29578	108360	10713	1652	166	2012	178965
%	14,4	0,4	16,5	60,5	6,0	1,0	0,1	1,1	100
DEPARTEMENT DE DAGANA									
Total	45271	890	34084	189184	11221	1914	173	3142	285879
%	15,8	0,3	11,9	66,2	3,9	0,7	0,1	1,1	100
DEPARTEMENT DE MATAM									
Total	6364	107	5197	194815	10521	68	638	1970	219680
%	3,0	0,1	2,3	88,6	4,7	0	0,3	1,0	100
DEPARTEMENT DE PODOR									
Total	3765	82	2944	145216	1257	56	14	1389	154723
%	2,4	0,1	1,9	93,8	0,8	0	0	1,0	100



Graphique 1.7

1.8 Santé

Le RGPH ne peut avoir l'ambition d'étudier de façon directe et fiable l'état sanitaire de la population. En effet, la seule question relative à la santé portait sur le handicap. A partir de cette question, les modalités sont les suivantes :

- Moteur, pour un handicap frappant les membres.
- Visuel, pour les aveugles.
- Lépreux, pour les personnes qui ont eu ou ont la lèpre.
- Mental, pour les aliénés et les déficients mentaux (fous, mongoliens, etc...)

Environ 2,5% de la population totale régionale présentent un handicap et parmi ces personnes plus de 48 % sont des hommes. A noter par ailleurs, que si la lèpre et les maladies mentales affectent très peu les populations, il n'en est pas de même, pour ce qui est des handicaps moteurs et visuels. En effet, 19% des handicapés sont des handicapés moteurs et 17% des handicapés visuels alors que les malades mentaux ne représentent que 0,9 % et les lépreux 0,5 %. Les hommes représentent 54 % des handicapés moteurs et 55 % des handicapés visuels.

Tableau 1.12 : Répartition de la population résidente (1/1000) Selon l'âge et le type d'handicap

TYPE D'HANDICAP								
Age	Aucun	Moteur	Visuel	Lépreux	Mental	Autre		Total
MASCULIN								
0-4	98,6	0,2	0,0	0,0	0,0	1,1	64946	100,0
5-9	98,4	0,3	0,1	0,2	0,1	1,0	53150	100,0
10-14	98,1	0,4	0,0	0,2	0,2	1,1	38410	100,0
15-19	97,9	0,4	0,1	0,2	0,2	1,1	31765	100,0
20-24	97,6	0,5	0,1	0,2	0,3	1,3	21907	100,0
25-29	97,5	0,5	0,1	0,1	0,5	1,3	19845	100,0
30-34	97,8	0,6	0,2	0,1	0,3	1,0	15101	100,0
35-39	97,3	0,7	0,3	0,0	0,6	1,1	13256	100,0
40-44	96,7	0,9	0,5	0,1	0,6	1,3	8922	100,0
45-49	96,2	1,1	0,6	0,1	0,4	1,6	8358	100,0
50-54	96,1	1,0	0,9	0,1	0,5	1,5	7499	100,0
55-59	94,8	1,3	1,6	0,2	0,4	1,8	7614	100,0
60-64	94,6	1,5	1,7	0,1	0,3	1,8	6360	100,0
65-69	92,0	1,9	3,1	0,2	0,3	2,4	5767	100,0
70+	88,2	2,2	6,0	0,2	0,2	3,2	8032	100,0
Total	97,4	0,6	0,4	0,1	0,2	1,3	310932	100,0
FEMININ								
0-4	98,5	0,2	0,0	0,0	0,0	1,2	64464	100,0
5-9	98,5	0,2	0,0	0,2	0,1	1,0	55026	100,0
10-14	98,4	0,3	0,1	0,2	0,2	0,9	40437	100,0
15-19	97,9	0,4	0,1	0,1	0,2	1,2	37852	100,0
20-24	98,1	0,4	0,1	0,1	0,3	1,1	28250	100,0
25-29	97,9	0,4	0,1	0,1	0,3	1,2	26587	100,0
30-34	97,9	0,3	0,2	0,1	0,3	1,2	18282	100,0
35-39	97,4	0,4	0,4	0,1	0,3	1,2	17828	100,0
40-44	97,1	0,4	0,5	0,1	0,4	1,4	11836	100,0
45-49	96,7	0,5	0,6	0,1	0,4	1,6	11371	100,0
50-54	96,1	0,7	0,9	0,1	0,3	1,6	8971	100,0
55-59	94,9	1,0	1,2	0,1	0,5	1,9	8659	100,0
60-64	93,9	0,9	2,3	0,1	0,5	2,2	5648	100,0
65-69	91,0	1,6	4,1	0,2	0,6	2,4	5507	100,0
70+	86,9	2,3	6,6	0,2	0,6	2,6	8632	100,0
Total	97,53	0,4	0,4	0,1	0,2	3,6	349350	100,0
ENSEMBLE								
0-4	98,6	0,2	0,0	0,0	0,0	1,2	129410	100,0
5-9	98,4	0,3	0,1	0,2	0,1	1,0	108176	100,0
10-14	98,2	0,4	0,1	0,2	0,2	1,0	78847	100,0
15-19	97,9	0,4	0,1	0,1	0,2	1,0	78847	100,0
20-24	97,9	0,4	0,1	0,1	0,2	1,2	69617	100,0
25-29	97,7	0,4	0,1	0,1	0,3	1,2	50157	100,0
30-34	97,9	0,4	0,2	0,1	0,4	1,2	46432	100,0
35-39	97,3	0,5	0,3	0,0	0,3	1,1	33383	100,0
40-44	96,9	0,6	0,5	0,1	0,5	1,3	31084	100,0
45-49	96,5	0,8	0,6	0,1	0,5	1,4	20758	100,0
50-54	96,1	0,9	0,9	0,1	0,4	1,6	19729	100,0
55-59	94,9	1,1	1,4	0,1	0,4	1,7	16470	100,0
60-64	94,3	1,2	2,0	0,1	0,4	2,0	16273	100,0
65-69	91,5	1,7	3,6	0,2	0,4	2,1	12008	100,0
70+	87,4	2,2	6,3	0,2	0,4	2,5	11274	100,0
Total	97,5	0,5	0,4	0,1	0,2	3,4	16684	100,0
					0,2	1,3	660282	100,0

II - ALPHABÉTISATION, INSTRUCTION ET ACTIVITÉ

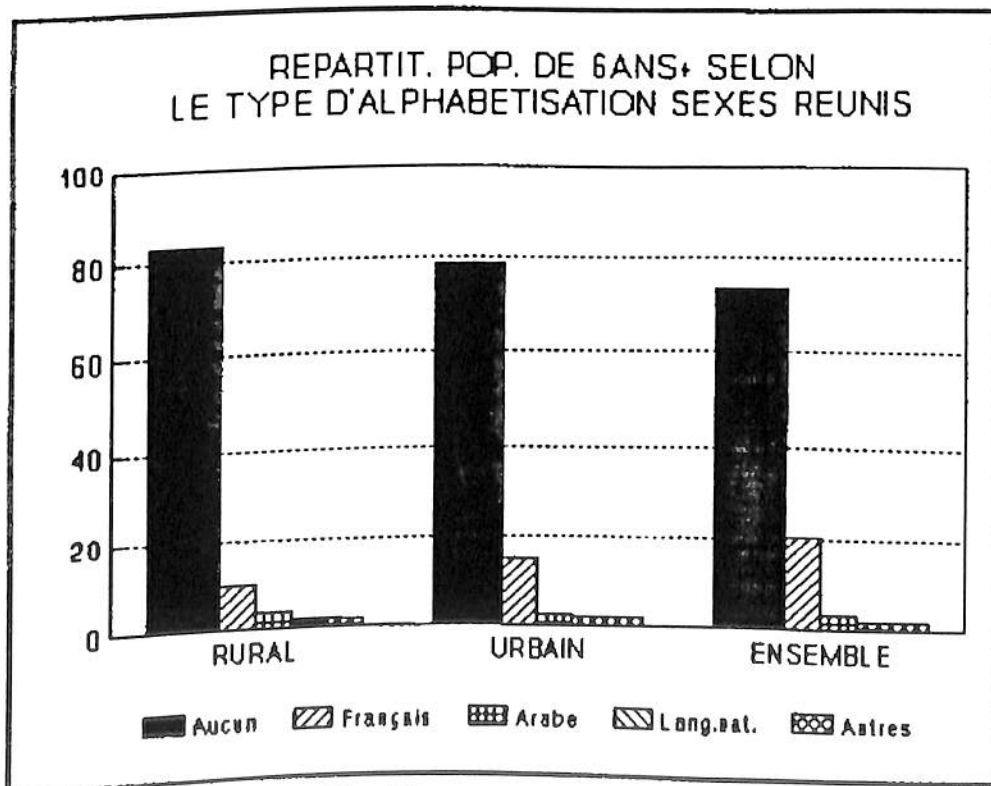
2.1 - Alphabétisation

L'alphabétisation est étudiée à travers l'aptitude qu'a une personne à lire et à écrire dans une langue. Mais si une personne lit et écrit deux langues ou plus, elle est considérée comme étant alphabétisée dans la langue qu'elle estime lire et écrire le mieux. Une personne qui ne lit, n'écrit aucune langue, est considérée comme analphabète.

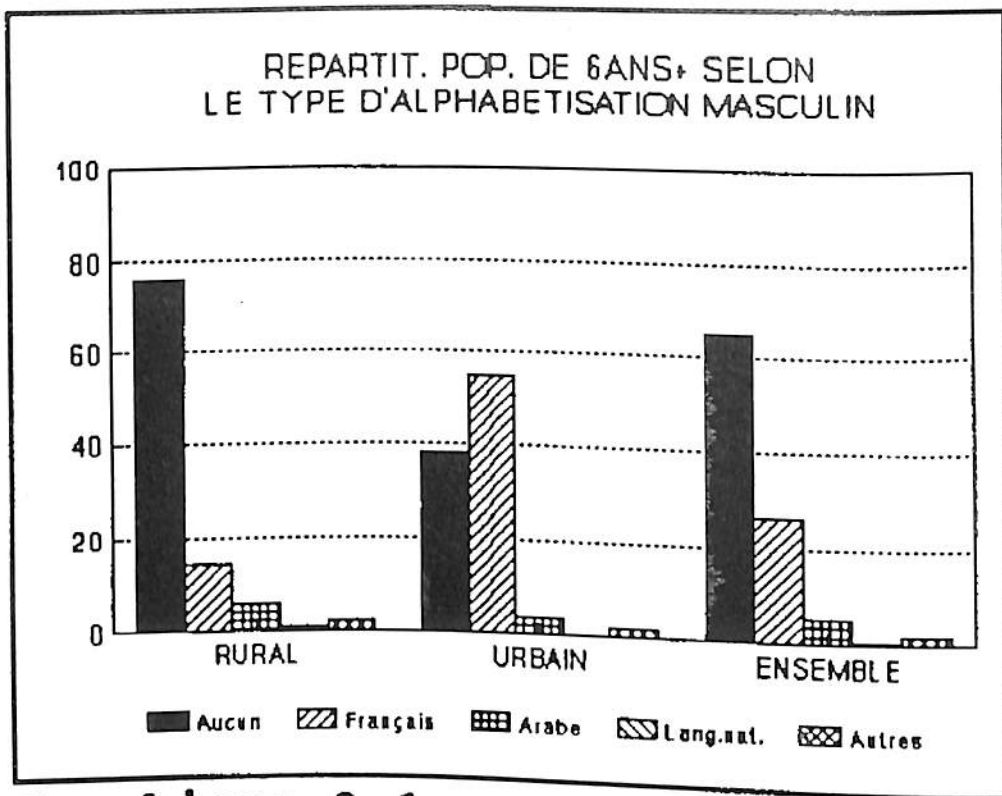
Le taux d'alphabétisme le plus élevé est observé en milieu rural avec 83,2 %. Il est de 47,1 % pour le milieu urbain et de 73,5 % pour l'ensemble de la région. On constate également que l'analphabétisme frappe beaucoup plus les femmes que les hommes surtout en milieu rural où il atteint 89,2 % de la population féminine contre 75,8 % chez les hommes.

L'alphabétisation dans les langues nationales est encore très faible, en dépit des efforts consentis par les pouvoirs publics. Elle ne touche presque personne en milieu urbain. En milieu rural moins de 1 % de la population est concerné et les hommes sont les plus touchés. L'alphabétisation en français est la plus développée; environ 20,3 % de la population régionale, avec 9,9 % en milieu rural et 47,2 en milieu urbain.

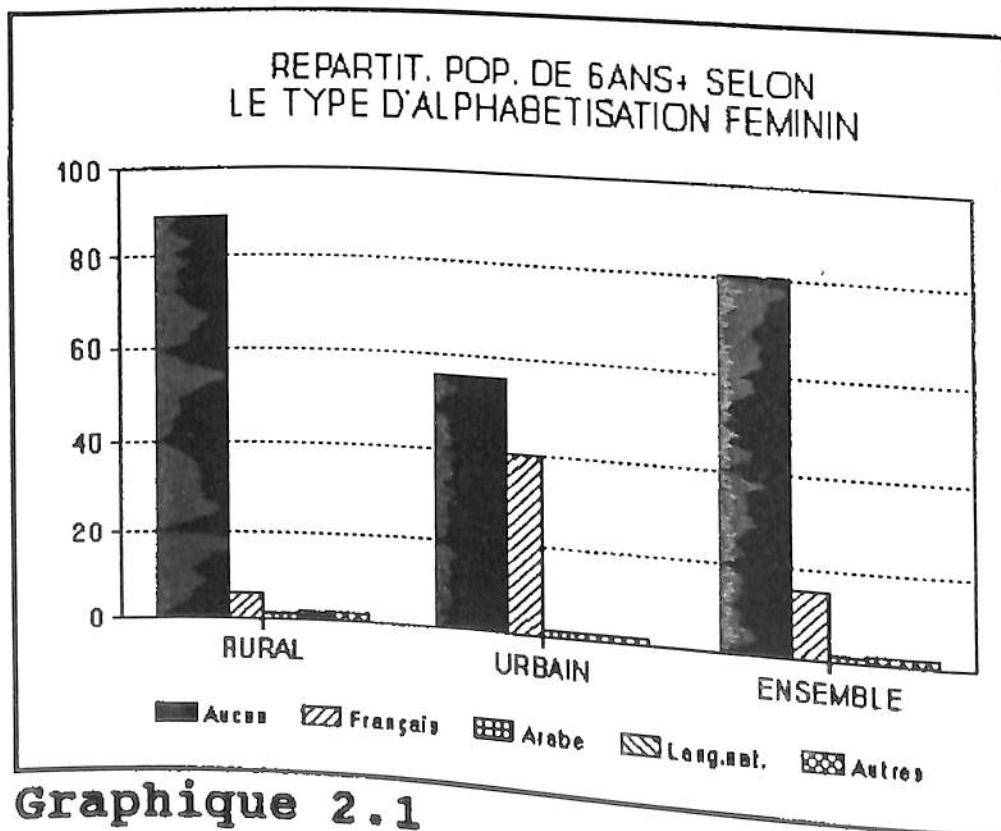
L'alphabétisation en langue arabe concerne 3,3 % de la population régionale. Cependant elle touche beaucoup plus les hommes 5,4 %, que les femmes 1,4 %. En milieu rural, elle touche 3,5 % de la population totale avec 6 % chez les hommes et 1,4 % chez les femmes. Dans le milieu urbain, seulement 2,5 % de la population totale sont touchés, avec 3,8 % chez les hommes et 1,3 % chez les femmes.



Graphique 2.1



Graphique 2.1



Graphique 2.1

Tableau 2.1 : Répartition de la population résidente de 6 ans et plus selon l'âge, le type d'alphabétisation et par milieu de résidence.

Age	Aucun	Français	Arabe	Lang.	Nat.	Autres	Total
ENSEMBLE MASCULIN							
6-9	66,4	25,3	5,2	0,3	2,8	41368	100,0
10-14	51,2	40,3	5,8	0,4	2,1	38508	100,0
15-19	57,4	33,1	6,4	0,7	2,0	31863	100,0
20-24	60,2	30,0	6,4	1,1	2,0	22005	100,0
25-29	64,6	27,4	4,8	1,0	1,6	19228	100,0
30-34	61,2	31,2	4,6	0,8	1,5	14484	100,0
35-39	69,7	22,7	4,4	0,6	1,8	12638	100,0
40-44	75,0	16,4	4,8	0,6	2,0	8304	100,0
45-49	80,0	11,4	4,9	0,5	1,9	8455	100,0
50-54	80,5	11,0	5,0	0,7	1,6	7596	100,0
55-59	81,5	9,9	5,2	0,4	1,7	7711	100,0
60 ET +	84,6	7,5	5,3	0,5	1,6	20256	100,0
Total	65,1	26,4	5,4	0,6	2,0	232415	100,0
ENSEMBLE FEMININ							
6-9	75,0	19,4	2,7	0,3	2,3	43332	100,0
10-14	67,5	27,3	2,7	0,7	1,6	40535	100,0
15-19	76,1	19,4	1,7	0,9	1,6	37950	100,0
20-24	78,6	17,8	1,0	0,7	1,6	28348	100,0
25-29	82,2	14,6	0,7	0,6	1,5	26142	100,0
30-34	81,8	15,0	0,5	0,6	1,5	17837	100,0
35-39	88,2	8,6	0,6	0,4	1,7	17384	100,0
40-44	91,5	4,9	0,6	0,6	1,6	11392	100,0
45-49	94,0	2,7	0,5	0,4	1,6	11469	100,0
50-54	94,0	2,3	0,4	0,6	1,6	9068	100,0
55-59	95,1	1,4	0,3	0,4	1,6	8756	100,0
60 et +	95,9	1,1	0,4	0,4	1,8	19905	100,0
Total	80,7	15,2	1,4	0,6	1,7	272118	100,0
ENSEMBLE REGION							
6-9	70,8	22,3	3,9	0,3	2,6	84700	100,0
10-14	59,6	33,6	4,2	0,5	1,8	79043	100,0
15-19	67,6	25,7	3,8	0,8	1,8	69813	100,0
20-24	70,6	23,1	3,3	0,8	1,8	50353	100,0
25-29	74,8	20,1	2,4	0,8	1,6	45370	100,0
30-34	72,6	22,3	2,3	0,7	1,5	32321	100,0
35-39	80,4	14,5	2,2	0,5	1,7	30022	100,0
40-44	84,5	9,8	2,4	0,6	1,8	19695	100,0
45-49	88,1	6,4	2,4	0,5	1,7	19924	100,0
50-54	87,8	6,2	2,5	0,6	1,6	16664	100,0
55-59	88,7	5,4	2,6	0,4	1,6	16467	100,0
60 ans +	90,2	4,3	2,9	0,4	1,7	40161	100,0
Total	73,5	20,3	3,3	0,6	1,9	504533	100,0

Tableau 2.1 : Répartition de la population résidente de 6ans et+ selon l'âge, le type d'alphabétisation par milieu de résidence

Age	Aucun	Français	Arabe	Lang.	Nat.	Autres	Total
RURAL MASCULIN							
6-9	74,6	16,0	5,7	0,4	2,9	30576	100,0
10-14	62,9	27,2	6,9	0,5	2,2	26878	100,0
15-19	70,8	18,5	7,2	1,0	2,1	21986	100,0
20-24	74,2	14,1	7,3	1,6	2,3	14596	100,0
25-29	77,7	13,0	5,3	1,5	1,8	13003	100,0
30-34	74,4	16,1	5,4	1,2	1,8	9001	100,0
35-39	80,7	10,5	4,9	0,9	1,8	8580	100,0
40-44	84,6	5,6	5,2	0,9	2,1	5813	100,0
45-49	86,4	3,9	5,3	0,7	2,2	6309	100,0
50-54	86,9	3,4	5,4	0,9	1,8	5678	100,0
55-59	87,8	3,0	5,4	0,6	1,7	5966	100,0
60 ET +	89,3	2,5	5,5	0,6	1,6	16321	100,0
Total	75,8	14,4	6,1	0,8	2,2	164598	100,0
URBAIN MASCULIN							
6-9	42,2	50,6	3,8	0,1	2,5	10986	100,0
10-14	22,8	71,5	3,1	0,0	1,7	10936	100,0
15-19	25,7	67,0	4,4	0,0	1,8	9602	100,0
20-24	32,2	60,6	4,5	0,1	1,3	7505	100,0
25-29	36,8	56,7	3,6	0,1	1,3	6321	100,0
30-34	39,0	55,1	3,1	0,1	1,1	5579	100,0
35-39	45,5	47,4	3,1	0,0	1,6	4154	100,0
40-44	50,5	40,1	3,9	0,1	1,7	2585	100,0
45-49	58,6	32,1	3,8	0,0	1,1	2240	100,0
50-54	58,9	31,7	3,7	0,0	0,9	2012	100,0
55-59	56,9	32,0	4,3	0,1	1,7	1838	100,0
60 ET +	63,8	27,7	4,4	0,0	1,7	4031	100,0
Total	38,0	54,8	3,8	0,1	1,7	67817	100,0
RURAL FEMININ							
6-9	83,6	10,4	2,7	0,4	2,5	32504	100,0
10-14	80,0	14,1	2,8	0,9	1,8	29108	100,0
15-19	88,1	7,0	1,7	1,1	1,8	27614	100,0
20-24	90,5	5,3	1,0	0,9	1,8	19723	100,0
25-29	92,0	4,3	0,7	0,8	1,7	19079	100,0
30-34	91,9	4,3	0,5	0,8	1,7	12714	100,0
35-39	94,4	2,0	0,6	0,5	1,7	13160	100,0
40-44	95,2	0,6	0,6	0,8	1,6	8560	100,0
45-49	95,9	0,4	0,5	0,5	1,6	8939	100,0
50-54	95,4	0,3	0,5	0,8	1,6	6711	100,0
55-59	96,0	0,2	0,3	0,6	1,5	6689	100,0
60 et +	96,5	0,3	0,4	0,5	1,7	15365	100,0
Total	89,2	6,1	1,4	0,8	1,8	200165	100,0

Age	Aucun	Français	Arabe	Lang.	Nat.	Autres	Total
URBAIN FEMININ							
6- 9	48,6	45,9	2,7	0,0	1,9	10828	100,0
10-14	33,7	62,1	2,3	0,0	1,0	10917	100,0
15-19	41,8	54,4	1,8	0,0	1,1	9985	100,0
20-24	51,0	45,8	0,9	0,0	1,2	8723	100,0
25-29	54,9	42,1	0,6	0,0	1,0	7161	100,0
30-34	55,7	40,8	0,5	0,0	1,1	5220	100,0
35-39	67,4	28,2	0,7	0,0	1,4	4320	100,0
40-44	77,6	17,5	0,4	0,0	1,3	2926	100,0
45-49	84,0	10,5	0,4	0,0	1,5	2624	100,0
50-54	86,6	7,8	0,2	0,0	1,5	2452	100,0
55-59	88,4	4,9	0,4	0,0	1,9	2161	100,0
60 et +	92,0	3,8	0,4	0,0	1,8	4636	100,0
Total	55,6	40,1	1,3	0,0	1,3	71953	100,0

Tableau 2.1 : Répartition de la population résidente de 6 ans et plus selon l'âge, le type d'alphabétisation et le sexe.

Age	Aucun	Français	Arabe	Lang.	Nat.	Autres	Total
RURAL							
6- 9	79,3	13,1	4,2	0,4	2,7	63080	100,0
10-14	71,8	20,4	4,8	0,7	2,0	55786	100,0
15-19	80,4	12,1	4,1	1,1	1,9	49690	100,0
20-24	83,5	9,1	3,6	1,2	2,0	34319	100,0
25-29	86,2	7,8	2,6	1,1	1,7	32082	100,0
30-34	84,7	9,2	2,6	1,0	1,7	21715	100,0
35-39	89,0	5,4	2,3	0,7	1,8	21740	100,0
40-44	90,9	2,6	2,5	0,8	1,8	14373	100,0
45-49	92,0	1,8	2,5	0,6	1,8	15249	100,0
50-54	91,5	1,7	2,7	0,8	1,7	12388	100,0
55-59	92,1	1,5	2,7	0,6	1,6	12655	100,0
60 et +	92,7	1,4	3,0	0,5	1,7	31685	100,0
Total	83,2	9,9	3,5	0,8	2,0	364763	100,0
URBAIN							
6- 9	45,4	48,3	3,2	0,1	2,2	21911	100,0
10-14	28,2	66,8	2,7	0,0	1,3	21784	100,0
15-19	33,9	60,6	3,1	0,0	1,4	19587	100,0
20-24	42,3	52,6	2,6	0,0	1,3	16228	100,0
25-29	46,4	48,9	2,0	0,1	1,1	13482	100,0
30-34	47,0	48,2	1,8	0,1	1,1	10799	100,0
35-39	56,7	37,7	1,9	0,0	1,5	8474	100,0
40-44	64,9	28,1	2,0	0,1	1,5	5511	100,0
45-49	72,3	20,5	2,0	0,0	1,3	4864	100,0
50-54	74,1	18,6	1,8	0,0	1,3	4464	100,0
55-59	73,9	17,3	2,2	0,1	1,8	3999	100,0
60 et +	78,8	14,9	2,3	0,0	1,8	8667	100,0
Total	47,1	47,2	2,5	0,0	1,5	139770	100,0

2.2 Niveau d'instruction

Les questions posées sur l'instruction lors du recensement n'ont permis que de déterminer la fréquentation de l'école française et le niveau le plus élevé dans cet enseignement.

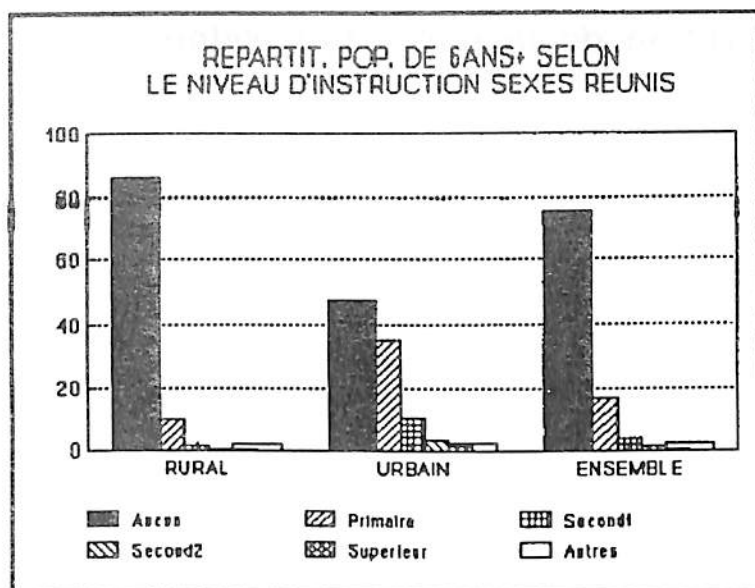
Le tableau 1.2.2 donne la répartition des personnes selon le niveau d'instruction par groupe d'âges. Dans la région 75 % des populations ne sont pas allés à l'école française, soit environ 378.202 personnes. Parmi celles-ci 58,4 % sont des femmes, soit 220.719 personnes. Le niveau d'instruction des personnes fréquentant ou ayant fréquenté l'école française reste très faible. 76 % des effectifs ont un niveau primaire, 17 % ont le niveau du premier cycle, 5 % ont le niveau du second cycle et environ 0,4 % ont le niveau supérieur.

Les pourcentages des personnes qui ont atteint le niveau de l'école primaire et l'école secondaire baissent sensiblement au fur et à mesure que l'âge des individus augmente. Les jeunes générations ont eu donc plus de chance de fréquenter l'école. Aussi, le pourcentage des illettrés, c'est-à-dire ceux qui n'ont eu aucun niveau d'instruction est d'autant plus élevé que l'âge des individus est élevé : de 65 % dans le groupe 10 - 19 ans, ce pourcentage passe successivement à 75 % dans le groupe 20 - 29 ans, 89,9 % dans le groupe 40 - 49 ans et à 93,8 % à partir de 60 ans et plus.

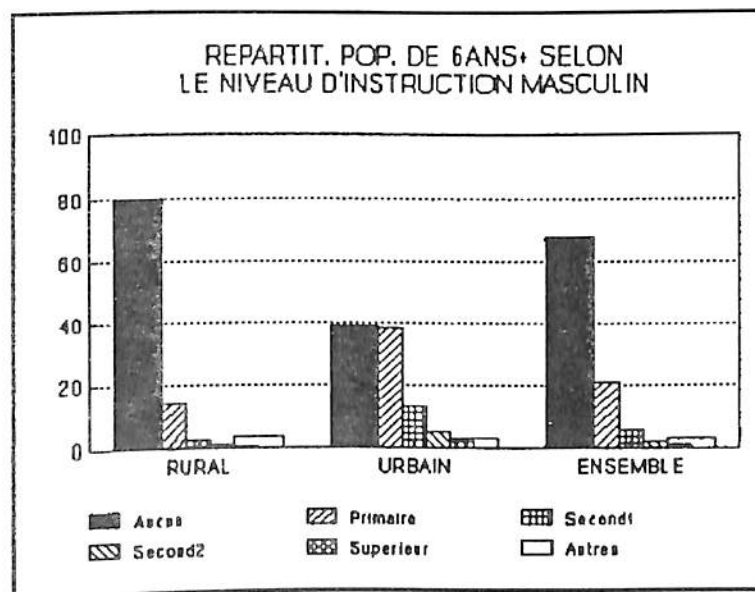
Par ailleurs, on peut constater que les femmes restent les moins touchées par l'instruction en français, puisqu'elles ne représentent que 44 % des effectifs des personnes fréquentant le primaire, 38 % des personnes du premier cycle, 23 % des personnes du second cycle et 8 % des personnes du supérieur.

On note également que si en milieu urbain, on relève moins de personnes ayant accès à l'école française, 47 % contre 86 % en milieu rural, les pourcentages des femmes n'ayant pas accès à cette école sont eux de 60 % en milieu urbain et 58 % en milieu rural. Par contre, pour ce qui concerne les niveaux atteints, dans le milieu rural, 84 % des personnes ont atteint le niveau primaire, 13 % le premier cycle et 3 % le second cycle. Dans le milieu urbain, les pourcentages sont de 70 % pour le niveau primaire, 21 % pour le premier cycle, 7 % pour le second cycle et 2 % pour le supérieur. Les pourcentages des femmes aux différents niveaux, dans le milieu rural, sont de 38 % au primaire, 29 % au premier cycle, 14 % au second cycle.

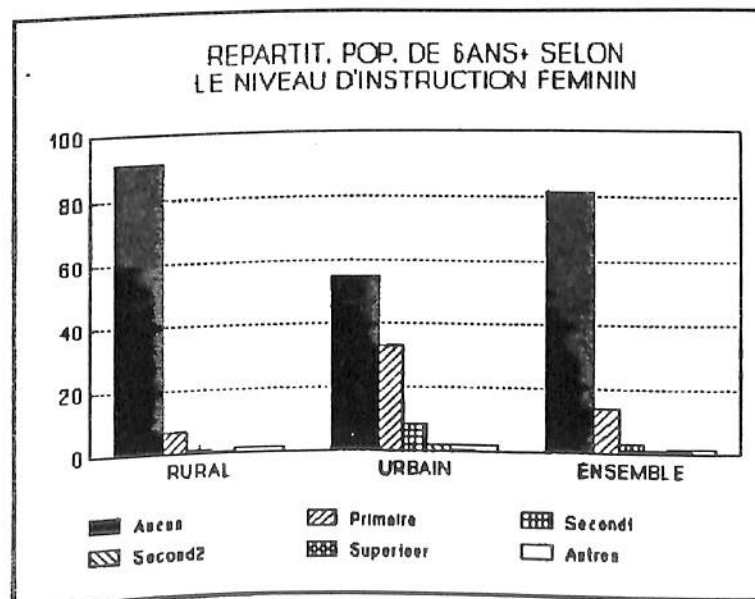
Dans le milieu urbain, les pourcentages sont, parmi ceux qui fréquentent l'école française, chez les femmes de 48 %, dans le primaire, 41 %, dans le premier cycle, 30 %, dans le second cycle et 14 % dans le supérieur.



Graphique 2.2



Graphique 2.2



Graphique 2.2

Tableau 2.2 : Répartition de la population selon le niveau d'instruction

Age	Aucun	Primair	Secon. 1	Second. 2	Supéri.	Autre		Total
ENSEMBLE								
6- 9	68,9	28,7	0,0	0,0	0,0	2,4	100,0	84700
10-19	65,0	25,4	6,7	0,8	0,0	2,1	100,0	149485
20-29	75,1	13,2	5,8	3,0	0,8	2,1	100,0	96532
30-39	79,1	10,4	4,9	2,2	1,5	2,0	100,0	61935
40-49	89,9	4,7	1,9	1,0	0,6	1,9	100,0	39214
50-59	92,4	3,9	1,1	0,5	0,3	1,8	100,0	32746
60 ET +	93,8	3,3	0,8	0,3	0,1	1,6	100,0	39921
TOTAL	75,3	17,0	3,9	1,2	0,4	2,1	100,0	504533
MASCULIN								
6- 9	64,6	32,5	0,0	0,0	0,0	2,9	100,0	41368
10-19	56,6	30,5	8,7	1,2	0,0	3,1	100,0	71178
20-29	66,6	15,8	7,7	5,0	1,5	3,3	100,0	41171
30-39	69,5	13,0	7,2	4,0	3,1	3,3	100,0	26911
40-49	83,2	7,2	3,2	1,9	1,3	3,2	100,0	16553
50-59	87,2	6,7	1,9	0,9	0,6	2,8	100,0	15110
60 ET +	90,1	5,4	1,3	0,5	0,3	2,4	100,0	20124
TOTAL	68,1	20,8	5,3	2,0	0,8	3,0	100,0	232415
FEMININ								
6- 9	73,1	25,0	0,0	0,0	0,0	1,9	100,0	43332
10-19	72,6	20,9	4,8	0,4	0,0	1,2	100,0	78307
20-29	81,5	11,2	4,3	1,5	0,3	1,2	100,0	55361
30-39	86,4	8,3	3,0	0,8	0,3	1,1	100,0	35024
40-49	94,7	2,9	1,0	0,3	0,1	1,1	100,0	22661
50-59	96,8	1,5	0,4	0,1	0,0	1,1	100,0	17636
60 ET +	97,7	1,2	0,2	0,1	0,0	0,9	100,0	19797
TOTAL	81,5	13,8	2,8	0,6	0,1	1,3	100,0	272118
RURAL								
6- 9	78,9	19,2	0,0	0,0	0,0	1,9	100,0	63080
10-19	78,4	16,0	3,1	0,2	0,0	2,2	100,0	107286
20-29	88,6	6,1	1,8	1,0	0,4	2,2	100,0	66025
30-39	90,5	4,9	1,4	0,8	0,5	1,9	100,0	43048
40-49	95,8	1,5	0,5	0,2	0,1	1,9	100,0	29219
50-59	96,7	1,1	0,3	0,1	0,1	1,8	100,0	24659
60 ET +	96,8	1,3	0,2	0,1	0,0	1,5	100,0	31446
TOTAL	86,0	10,0	1,5	0,4	0,1	2,0	100,0	364763

Age	Aucun	Primaire	Secon. 1	Second. 2	Supéri.	Autre		Total
MASCULIN								
6 A 9	74,4	23,1	0,0	0,0	0,0	2,5	100,0	31209
10 A 19	69,9	21,6	4,6	0,4	0,0	3,4	100,0	49817
20 A 29	81,9	8,6	3,1	2,0	0,8	3,6	100,0	27390
30 A 39	83,3	7,9	2,7	1,8	1,1	3,2	100,0	17371
40 A 49	92,4	2,8	0,9	0,5	0,3	3,1	100,0	11918
50 A 59	94,5	2,1	0,5	0,2	0,1	2,7	100,0	11447
60 ET +	95,2	2,1	0,3	0,1	0,0	2,2	100,0	16189
TOTAL	80,0	13,6	2,3	0,7	0,3	3,1	100,0	164598
FEMININ								
6 A 9	83,2	15,5	0,0	0,0	0,0	1,3	100,0	32504
10 A 19	85,7	11,3	1,8	0,1	0,0	1,2	100,0	57579
20 A 29	93,3	4,3	0,8	0,2	0,0	1,3	100,0	38635
30 A 39	95,4	2,8	0,5	0,1	0,0	1,1	100,0	25677
40 A 49	98,2	0,5	0,2	0,0	0,0	1,0	100,0	17301
50 A 59	98,6	0,3	0,1	0,0	0,0	1,0	100,0	13212
60 ET +	98,6	0,4	0,1	0,1	0,0	0,8	100,0	15257
TOTAL	90,9	7,0	0,8	0,1	0,0	1,2	100,0	200165
URBAIN								
6 A 9	40,0	56,0	0,0	0,0	0,0	4,0	100,0	21911
10 A 19	30,7	49,5	15,8	2,2	0,0	1,7	100,0	43095
20 A 29	44,6	29,3	14,8	7,7	1,8	1,9	100,0	29320
30 A 39	52,9	22,9	12,8	5,3	3,8	2,3	100,0	18887
40 A 49	72,5	14,1	6,1	3,2	1,9	2,2	100,0	9995
50 A 59	79,1	12,5	3,6	1,7	1,0	2,1	100,0	8087
60 ET +	82,7	10,8	2,9	1,1	0,6	2,0	100,0	8475
TOTAL	47,2	35,5	10,5	3,4	1,1	2,3	100,0	139770
MASCULIN								
6 A 9	37,1	58,6	0,0	0,0	0,0	4,3	100,0	10986
10 A 19	24,7	51,6	18,5	3,0	0,0	2,1	100,0	21426
20 A 29	35,8	30,3	17,1	11,1	2,9	2,8	100,0	13632
30 A 39	44,4	22,3	15,5	7,9	6,6	3,4	100,0	9540
40 A 49	59,8	18,2	9,1	5,6	3,8	3,4	100,0	4635
50 A 59	64,3	21,0	6,3	3,3	2,0	3,0	100,0	3663
60 ET +	69,1	19,0	5,4	2,2	1,2	3,2	100,0	3935
TOTAL	39,0	38,3	12,7	5,0	2,0	3,0	100,0	67817
FEMININ								
6 A 9	42,8	53,5	0,0	0,0	0,0	3,7	100,0	10828
10 A 19	36,7	47,3	13,2	1,4	0,0	1,4	100,0	21766
20 A 29	52,3	28,4	12,7	4,8	0,8	1,0	100,0	15688
30 A 39	61,7	23,5	10,0	2,7	0,9	1,2	100,0	9347
40 A 49	83,5	10,6	3,5	1,1	0,2	1,1	100,0	5360
50 A 59	91,4	5,4	1,4	0,4	0,1	1,3	100,0	4424
60 ET +	94,4	3,7	0,7	0,1	0,1	1,1	100,0	4540
TOTAL	55,0	32,8	8,4	2,0	0,3	1,6	100,0	71953

2.3 Activités Economiques

L'analyse de l'activité économique est très complexe. Ceci relève de la difficulté de définir ce qu'est une activité économique, surtout dans le contexte sénégalais où les enfants, dans les campagnes, exercent des activités à caractère productif et qu'en villes, les femmes en plus des travaux ménagers, interviennent dans la production et la distribution de biens et services dans le secteur informel. Pour tenir compte de cette situation, le RGPH s'est intéressé aux personnes de 6 ans et plus et pour une durée minimum d'activité continue pendant au moins 3 mois.

Dans le RGPH de 1988, la question sur l'occupation portait sur l'activité qui a occupé les personnes de 6 ans et plus la plupart du temps au cours des 12 derniers mois (Korité de l'année d'avant). Toute personne ayant "exercé une activité rémunératrice de façon continue pendant au moins 3 mois" (Manuel d'instructions de l'agent recenseur, direction de la Statistique, 1988) était considérée comme occupée. Le chômeur est défini comme étant sans travail, à la recherche d'un emploi.

Les élèves et les étudiants sont considérés comme chômeurs s'ils n'ont exercé aucune activité rémunératrice de façon continue au moins pendant 3 mois au cours des 12 derniers mois. Les femmes qui n'exercent aucune activité autre que les tâches domestiques sont considérées comme "femmes au foyer". Les retraités sont les personnes qui sont allées à la retraite et n'ont exercé aucune activité au cours de la période de référence.

Le "rapport de dépendance" se définit comme étant le nombre de personnes économiquement inactives (les moins de 15 ans et les 65 ans et plus) pour 100 personnes d'âge économiquement productives (15 - 64 ans).

En raison de la jeunesse de la population, ce coefficient est de l'ordre de 110 %, pour la région de Saint-Louis, 115 % pour le milieu rural et 98 %, pour le milieu urbain. Dans les départements, le rapport de dépendance est de 103 % pour Dagana, 116 % pour Matam et 117 % pour Podor. Les activités de courte durée (agricoles, saisonnières,...) devraient être correctement saisies en raison de la période de référence retenue (3 mois). Une limite de cette approche est que l'activité est considérée par rapport au temps (3 mois consécutifs). Aussi elle ne correspond pas toujours à l'activité la plus rémunératrice. L'objet de cette question n'étant pas d'étudier les sources de revenus, mais de mesurer le volume de la population qui dans la période de référence a exercé une activité rémunératrice. On devrait avoir une estimation satisfaisante du degré de participation de la population, à la production des biens et services. L'analyse porte sur le volume de la population active, les taux d'activité et de chômage et les rapports de dépendance économique.

2.3.1 Population active

On définit comme active toute personne de 10 ans et plus occupée ou en chômage. Le tableau 2.3 donne le volume de la population active selon le sexe et le lieu de résidence. La région de Saint-Louis compte 153.991 actifs dont 18.682 chômeurs (12 %).

L'essentiel de la population active est composée d'hommes 134.434, soit 87,3 %. Le volume global des chômeurs est plus important chez les hommes (14.908) que chez les femmes (3.774) ; mais en terme relatif, les taux de chômage sont de 11,1 % chez les hommes et de 19,3 % chez les femmes.

Tableau 2.3 : Effectif de la population active sénégalaise de 10 ans et + selon le lieu de résidence

	URBAIN		RURAL		ENSEMBLE	
MASCULIN						
Occupés	28343	23,7	91183	76,3	119526	100,0
Chômeurs	5042	33,8	9866	66,2	14908	100,0
Actifs	33385	24,8	101049	75,2	134434	100,0
FÉMININ						
Occupées	6027	38,2	9756	61,8	15783	100,0
Chômeurs	1491	39,5	2283	60,5	3774	100,0
Actives	7518	38,4	12039	61,6	19557	100,0
ENSEMBLE						
Occupés	34370	25,4	100939	74,6	135309	100,0
Chômeurs	6533	35,0	12149	65,0	18682	100,0
Actifs	40903	26,6	113088	73,4	153991	100,0

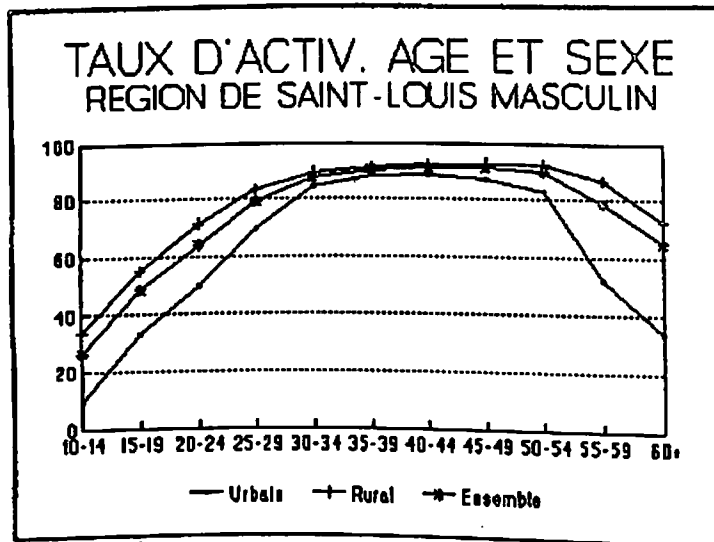
2.3.2 Taux d'activité par sexe et par âge

Le taux d'activité par âge est défini par le rapport des actifs à la population totale du groupe d'âge. Les taux d'activité par âge selon le lieu de résidence sont présentés dans le tableau 2.4. Le taux d'activité augmente avec l'âge jusqu'à 50-60 ans. Il croît plus rapidement chez les hommes que chez les femmes.

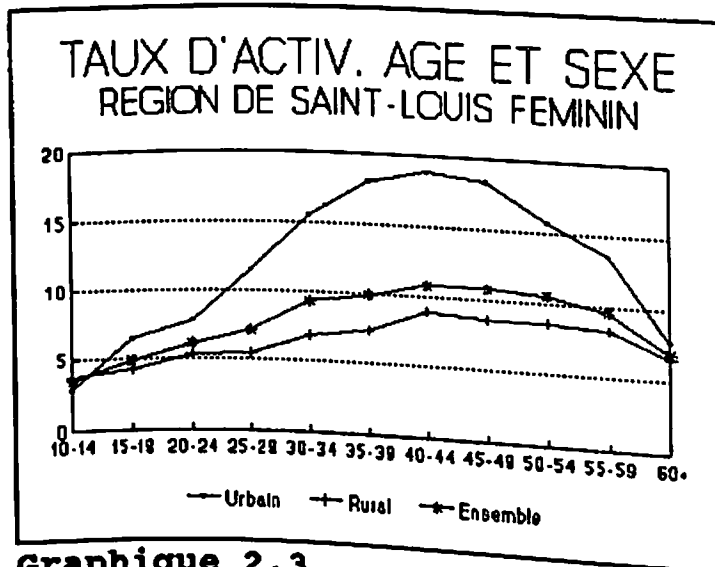
Pour l'ensemble de la région, du groupe d'âges 10-14 ans au groupe d'âges 40-44, le taux d'activité est passé 26,6 % à 91,2 % chez les hommes et de 3,5 % à 10,8 % chez les femmes, soient des écarts respectifs de 64,6 et 7,3.

Mais c'est surtout, dans le milieu urbain que les écarts les plus grands sont observés. En effet, dans l'intervalle 10-50 ans, les taux varient de 33,8 % à 92,60 % chez les hommes et de 3,7% à 8,9 % chez les femmes, soient des écarts de 58,8 et 5,2 ; alors qu'en milieu urbain, ces écarts sont de 79,2 et 16.

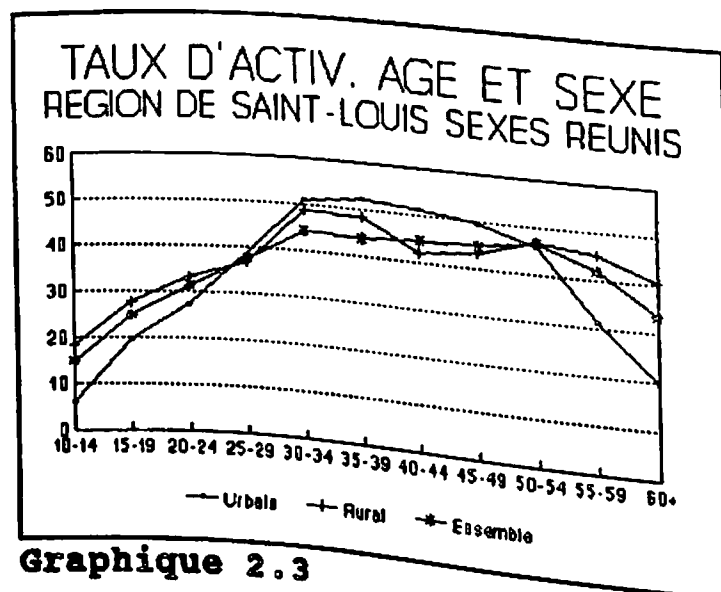
Les taux d'activité sont par ailleurs plus faibles chez les femmes que chez les hommes, quels que soient l'âge et le milieu. C'est encore dans le milieu rural que les différences sont plus importantes, laissant apparaître une inégalité en défaveur des femmes. La majorité des femmes rurales sont actives, mais du fait de leur statut de "femme au foyer" ne sont pas prises en compte dans la population active.



Graphique 2.3



Graphique 2.3



Graphique 2.3

Tableau 2.4 : Taux d'activité par âge (en pour-cent) et par sexe (population sénégalaise résidente de la région de Saint-Louis).

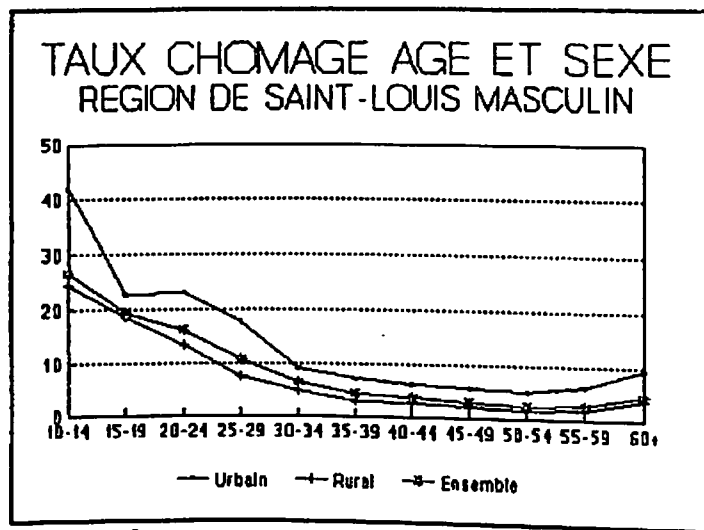
AGE	URBAIN			RURAL			REGION		
	MASC.	FEM.	ENS.	MASC.	FEM.	ENS.	MASC.	FEM.	ENS.
10-14	9,3	2,9	6,1	33,8	3,7	18,2	26,6	3,5	14,8
15-19	33,3	6,5	19,6	55,2	4,3	27,6	48,6	4,9	24,8
20-24	49,9	7,8	27,3	71,2	5,3	33,3	63,9	6,1	31,4
25-29	69,4	11,5	38,6	83,4	5,4	36,9	78,9	7,1	37,5
30-34	84,5	15,6	51,2	89,4	6,8	48,9	87,5	9,3	44,3
35-39	88,3	18,1	52,5	91,3	7,3	48,4	90,3	9,9	43,8
40-44	88,5	18,9	51,5	92,3	8,9	42,0	91,2	10,8	44,6
45-49	86,9	18,4	49,8	92,6	8,6	43,3	91,2	10,8	44,8
50-54	83,0	15,8	45,9	92,3	8,6	46,9	89,9	10,5	46,6
55-59	51,9	13,6	31,2	86,5	8,3	45,2	78,6	9,6	41,9
60 +	33,7	7,7	19,7	71,9	6,5	40,2	64,5	6,8	33,4
T.B.A	32,8	6,7	19,5	41,1	3,8	21,1	38,8	4,5	20,6
T.B.S	50,5	9,9	29,5	68,1	5,8	33,5	62,9	6,9	32,4

2.3.3 Taux de chômage par sexe et par âge

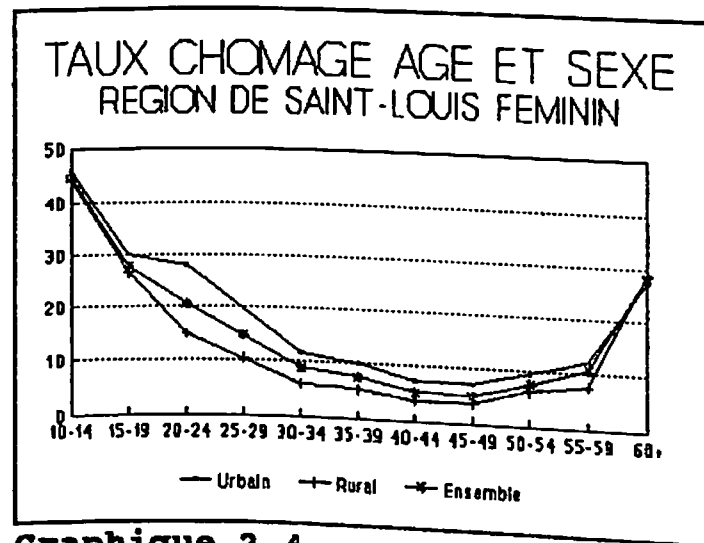
Les taux de chômage (tableau 2.5) sont élevés jusqu'à 25 ans, voire 30 ans; cependant c'est dans le milieu urbain qu'ils atteignent leur maximum, avec 45,9 % entre 10 et 14 ans, au niveau des femmes. C'est également en milieu urbain, que l'on rencontre le taux le plus élevé, 41,8 % chez les hommes, pour les 10-14 ans.

Pour l'ensemble des deux sexes, le taux le plus élevé (29,4) est celui des 10-14 ans. Par ailleurs, quels que soient l'âge et le milieu considérés, les taux de chômage les plus élevés se situent chez les femmes, en particulier rurales.

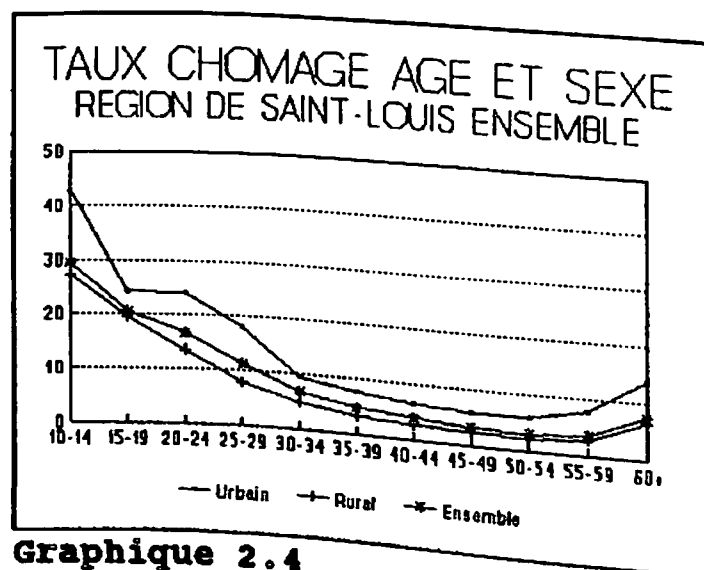
Une fois de plus, les femmes se trouvent moins avantagées que les hommes, en subissant les plus, les effets négatifs des crises économiques.



Graphique 2.4



Graphique 2.4



Graphique 2.4

Tableau 2.5 : Taux de chômage en % par âge et par sexe selon la zone de résidence (popu. sénégalaise résidente).

AGE	RURAL			URBAIN			ENSEMBLE		
	MASC.	FEM.	ENS.	MASC.	FEM.	ENS.	MASC.	FEM.	ENS.
10-14	24,3	44,4	27,1	41,8	45,9	42,8	26,6	44,7	29,4
15-19	18,7	26,5	19,5	22,8	30,0	24,1	19,6	27,7	20,6
20-24	13,5	14,9	13,7	23,2	28,0	24,0	16,3	20,6	16,8
25-29	7,5	10,4	7,9	17,9	19,7	18,2	10,8	14,7	11,3
30-34	4,9	6,0	5,0	9,2	11,7	9,6	6,5	8,9	6,8
35-39	3,1	5,3	3,3	7,2	10,1	7,7	4,4	7,5	4,8
40-44	2,6	3,8	2,8	6,3	7,3	6,5	3,7	5,4	4,0
45-49	2,1	3,8	2,3	5,7	7,2	6,0	3,0	5,1	3,3
50-54	1,6	6,4	2,1	5,2	9,5	6,0	2,5	7,7	3,1
55-59	1,9	7,7	2,7	6,3	12,1	7,8	2,6	10,6	3,6
60 et+	3,9	28,8	6,5	9,5	27,3	13,9	4,5	28,4	7,5
Total	9,8	18,9	10,7	15,1	19,8	15,9	4,1	19,6	12,1

2.3.4 Situation dans la profession

La situation dans la profession concerne les personnes actives (occupés et chômeurs ayant perdu leur emploi). Il est recommandé de se référer au manuel d'instructions de l'agent recenseur pour plus de détails sur les questions qui ont été retenues. Le tableau 2.6 donne la répartition des actifs selon la situation dans la profession et le sexe.

La majorité des actifs de la région sont des indépendants, tant du côté des hommes que des femmes; ce qui s'explique par les importants effectifs du monde rural dont l'activité principale est liée à l'agriculture. domaine dans lequel la caractéristique fondamentale de ceux qui y travaillent est d'être indépendants. Ces derniers représentent près de 60 % des actifs occupés du milieu rural, avec 60,4 % chez les hommes et 56,1 % chez les femmes.

Le deuxième groupe régional est constitué par les aides familiaux dont l'importance est liée à celle des indépendants. Les aides familiaux représentent 22,7 % du total des actifs régionaux ; cependant ils sont plus nombreux du côté des femmes où ils représentent 24,5 % pour 22,4 % chez les hommes.

En troisième position, on trouve les salariés, 13,3 % du total des actifs, avec l'essentiel des effectifs en milieu urbain où ils occupent la deuxième position derrière les indépendants.

Il est par ailleurs à retenir que si les salariés, apprentis et employeurs se rencontrent le plus souvent en milieu urbain, les indépendants et aides familiaux sont pour la majorité en milieu rural.

Tableau 2.6 : Répartition de la population résidente sénégalaise de 6 ans et plus selon la situation dans la profession et le sexe, pour l'ensemble et par lieu de résidence.

	Empl.	Salar.	Indép.	Aide	Appre.	Autre	Total	N
ENSEMBLE								
Masculin	1,0	13,3	54,9	22,4	4,7	3,7	100,0	147691
Féminin	0,7	13,3	53,2	24,5	4,3	4,0	100,0	25447
Total	0,9	13,3	54,6	22,7	4,6	3,9	100,0	173138
RURAL								
Masculin	0,7	6,2	60,4	27,0	2,1	3,6	100,0	111961
Féminin	0,3	4,8	56,1	33,1	2,0	3,7	100,0	16211
Total	0,7	6,0	59,9	27,7	2,1	3,6	100,0	128172
URBAIN								
Masculin	1,7	35,4	37,5	8,2	12,8	4,4	100,0	35730
Féminin	1,4	28,1	48,1	9,4	8,3	4,7	100,0	9236
Total	0,5	33,9	39,7	8,4	11,9	5,6	100,0	44966

III - MOUVEMENT DE LA POPULATION

3.1 - Migrations et urbanisation

3.1.1 Migrations

L'accroissement démographique dépend de trois facteurs : la natalité, la mortalité et la migration. Si la natalité et la mortalité affectent uniquement la zone prise en considération, la migration, elle, touche à la fois deux zones : celle de départ et celle d'arrivée. Les mouvements migratoires sont donc de nature à engendrer au cours du temps une nouvelle répartition spatiale de la population. Quand les flux migratoires sont importants, leurs effets d'ordre socio-économique, ne tardent pas de surgir aussi bien dans les zones de départ que d'arrivée.

Dans les zones d'accueil, souvent des centres urbains, pour faire face à ce mouvement de population, l'infrastructure de base doit être renforcée en matière de logements, de salles de classe, d'équipements sanitaires, de moyens de transport...

Dans les zones de départ, souvent des zones rurales, les conséquences de la migration se font notamment sentir dans le domaine agricole, délaissé de plus en plus, et particulièrement par les jeunes.

Pour toutes ces raisons, la migration a depuis toujours intéressé sociologues, géographes, démographes, autorités politico-administratives, etc...

3.1.1.1 - Déplacements temporaires

Les déplacements temporaires se distinguent des migrations par la durée de séjour au lieu de l'enquête (ou d'absence au lieu de résidence habituelle). Lorsque la personne enquêtée séjourne au lieu de l'interview pendant moins de 6 mois, elle est considérée comme visiteuse (ou passagère) à cet endroit et résidente absente à son lieu de résidence habituelle.

Si cette durée excède 6 mois, elle accède au statut de résident. Elle est immigrante au lieu de l'enquête et émigrante par rapport à sa localité de départ. Bien que la question sur l'intention de rester pendant plus de 6 mois dans la localité d'accueil ne manque pas d'intérêt, le RGPH ne s'est pas intéressé à cet aspect.

Pour certains cas particuliers des dispositions ont été prises à l'avance. Le fonctionnaire affecté, la femme venue en mariage, le nourrisson de moins de 6 mois qui a toujours vécu dans le ménage sont dans tous les cas considérés comme résidents présents. Les résidents absents de la région sont 46.223 personnes dont 30.235 hommes, soit 65 %. Les passagers eux, sont 11.052 dont 6.262 hommes soit 57 %. Dans les milieux urbain et rural, les résidents absents sont respectivement 35.259 personnes et 10.964 personnes. Les hommes représentent 64 % des effectifs urbains et 66 % des effectifs ruraux. Les passagers sont 3.718 dont 2.039 hommes, soit 55 %, dans le milieu urbain et 7.334 dont 4.223 hommes, soit 57 % dans le milieu rural.

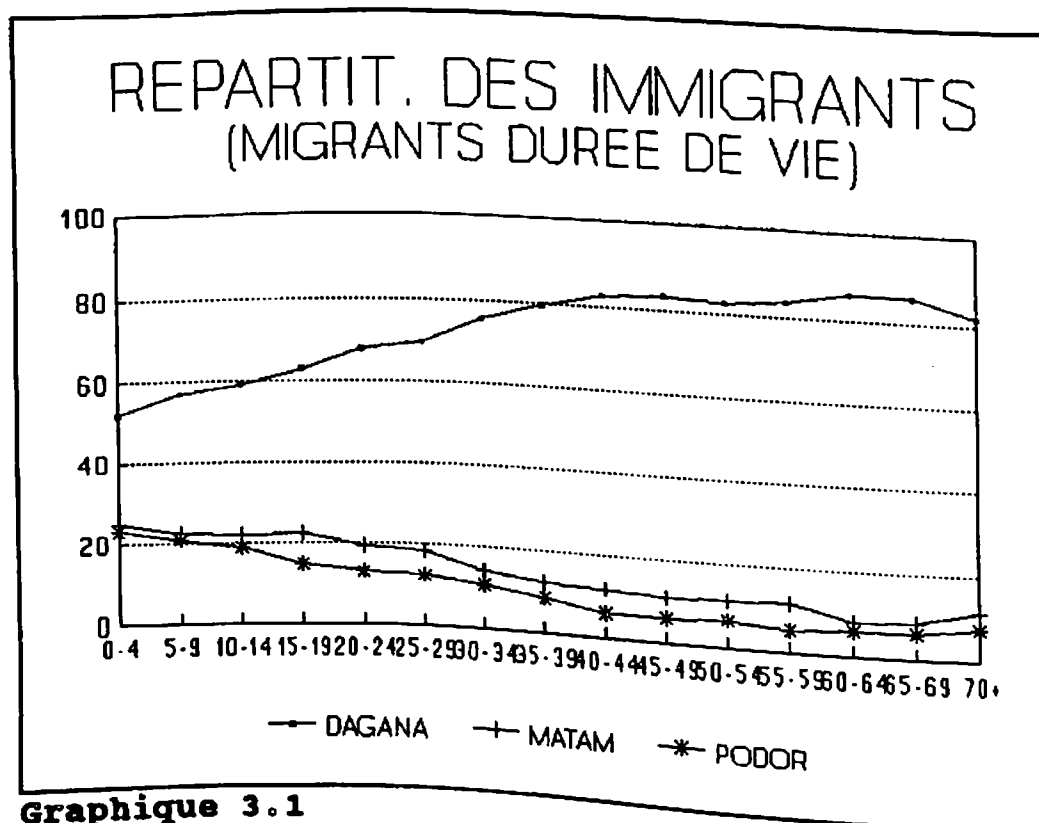
Dans le département de Dagana, les résidents absents sont 20.061 dont 12.726 hommes, soit 63 % et les passagers 5.070 personnes dont 2.908 hommes, soit 57 %. Dans le département de Matam, les absents sont 13.886 personnes dont 9.359 hommes, soit 67 %. Les passagers eux, sont 3.320 personnes dont 1.794 hommes, soit 55 %. Dans le département de Podor, les résidents absents sont 12.276 dont 8.150, soit 66 % des hommes. Parmi les 2.662 personnes passagères du département, 1.560 soit 59 % sont des hommes.

3.1.1.2 - Migrations durée de vie

Les migrants "durée de vie" sont constitués par les individus dont le lieu de naissance diffère de leur lieu de résidence. Ils sont 37.818 personnes et se répartissent pour 66,4 % dans le département de Dagana, 18,9 % dans le département de Matam et 14,7 dans le département de Podor. Dans leur répartition par âge, les pourcentages les plus importants sont relevés au niveau des jeunes âges et des adultes (voir tableau 3.1).

Tableau 3.1 : Répartition des immigrants (migrants durée de vie), sexes réunis et le département d'installation

	DAGANA		MATAM		PODOR		REGION	
	Immigrants	%	Immigrants	%	Immigrants	%	Immigrants	%
0- 4	2304	52,0	1101	24,9	1023	23,1	4428	100,0
5- 9	3231	56,9	1275	22,4	1174	20,7	5680	100,0
10-14	2900	59,2	1074	21,9	928	18,9	4902	100,0
15-19	2683	63,0	954	22,4	624	14,6	4261	100,0
20-24	2621	67,9	745	19,3	493	12,8	3859	100,0
25-29	2651	69,7	694	18,2	460	12,1	3805	100,0
30-34	2381	75,7	434	13,8	331	10,5	3146	100,0
35-39	1863	79,4	285	12,1	199	8,5	2347	100,0
40-44	1100	82,2	157	11,7	81	6,1	1338	100,0
45-49	893	83,1	117	10,9	64	6,0	1074	100,0
50-54	674	82,2	93	11,3	53	6,5	820	100,0
55-59	573	83,3	79	11,5	36	5,2	688	100,0
60-64	397	85,7	38	8,2	28	6,0	463	100,0
65-69	340	85,6	33	8,3	24	6,0	397	100,0
70 +	497	81,5	68	11,1	45	7,4	610	100,0
Total	25108	66,4	7147	18,9	5563	14,7	37818	100,0



Graphique 3.1

3.1.1.3 Population des immigrants (derniers migrants)

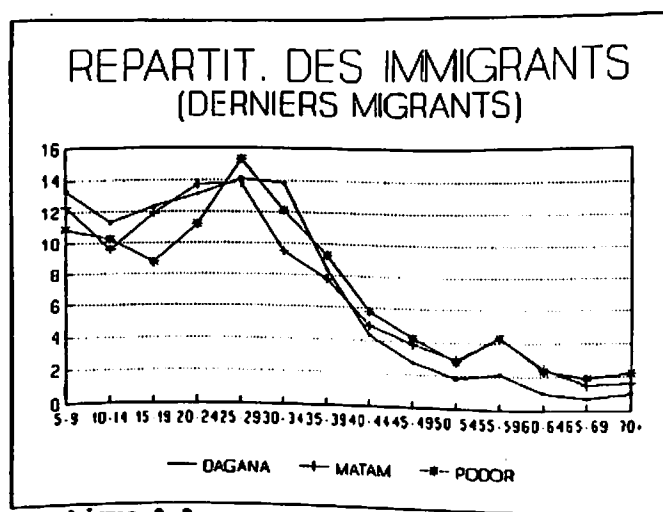
La région de Saint-louis a reçu, lors du recensement, environ 11.060 migrants, 52 % de ces personnes se retrouvent dans le département de Dagana, 27 % dans le département de Matam et 20 % dans celui de Podor.

Si le département de Dagana est la principale zone d'accueil, la région de Dakar reste le grand pourvoyeur de migrants de la région avec 54 % des entrées. Les immigrants sont en majorité des jeunes puis que les tranches d'âges les plus touchées sont celles comprises entre 5 et 34 ans, avec des pourcentages variant entre 10 et 14 %.

Compte tenue de l'implication directe des autres régions dans l'étude de l'émigration, nous nous limitons à l'étude de l'immigration. Cependant, nous signalons que la région est une zone d'émigration, parce qu'elle accuse un solde négatif de 89.971 personnes (37.818 - 127.789) au niveau de la migration durée de vie et de 7.024 personnes (11.060 - 18.084).

Tableau 3.2 : Répartition des immigrants (derniers migrants) selon les groupes d'âges

	DAGANA		MATAM		PODOR		REGION	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
5-9	772	13,3	371	12,3	246	10,9	1389	12,6
10-14	652	11,3	291	9,6	200	8,9	1143	10,3
15-19	714	12,3	359	11,9	198	8,8	1271	11,5
20-24	756	13,1	413	13,7	252	11,2	1421	12,8
25-29	816	14,1	417	13,8	345	15,3	1578	14,3
30-34	796	13,8	287	9,5	274	12,1	1357	12,3
35-39	484	8,4	236	7,8	211	9,3	931	8,4
40-44	248	4,3	148	4,9	132	5,8	528	4,8
45-49	156	2,7	114	3,8	94	4,2	364	3,3
50-54	105	1,8	87	2,9	64	2,8	256	2,3
55-59	123	2,1	130	4,3	96	4,3	349	3,2
60-64	58	1,0	72	2,4	51	2,3	181	1,6
65-69	43	0,7	46	1,5	44	1,9	133	1,2
70 +	60	1,0	49	1,6	50	2,2	159	1,4
Total	5783	100,0	3020	100,0	2257	100,0	11060	100,0



Graphique 3.2

**Tableau 3.2 : Répartition des immigrants (Derniers migrants): (suite)
Sexes réunis selon les régions de provenance et le département d'installation.**

	Dakar	Zig.	Diourb.	St-L.	Tamba.	Kaol.	Thiès	Louga	Fatick	Kolda	Total	
DAGANA	2551	326	292	0	248	428	909	818	93	118	5783	52,3
MATAM	1891	80	247	0	156	218	262	102	41	23	3020	27,3
PODOR	1499	108	510	71		90	186	200	29	23	2257	20,4
TOTAL..	5941	514	590	0	475	736	1357	1120	163	164	11060	100,0
	53,7	4,6	5,3	0,0	4,3	6,7	12,3	10,1	1,5	1,5	100,0	

Répartition des immigrants (Derniers migrants) : Sexe masculin selon les régions de provenance et le département d'installation.

	Dakar	Zig.	Diourb.	St-L.	Tamba.	Kaol.	Thiès	Louga	Fatick	Kolda	Total	
DAGANA	1527	188	171	0	146	263	528	438	49	68	3378	52,1
MATAM	1131	44	172	0	78	131	141	65	26	21	1809	27,9
PODOR	826	60	34	0	45	56	118	117	18	19	1293	20,0
TOTAL.	3484	292	377	0	269	450	787	620	93	108	6480	100,0

Répartition des immigrants (Derniers migrants) : sexe féminin selon les régions de provenance et le département d'installation.

	Dakar	Zig.	Diourb.	St-L.	Tamba.	Kaol.	Thiès	Louga	Fatick	Kolda	Total	
DAGANA	1024	138	121	0	102	165	381	380	44	50	2405	52,5
MATAM	760	36	75	0	78	87	121	37	15	2	1211	26,4
PODOR	673	48	17	0	26	34	68	83	11	4	964	21,0
TOTAL.	2457	222	213	0	206	286	570	500	70	56	4580	100,0
	53,6	4,8	4,7	0,0	4,5	6,2	12,4	10,9	1,5	1,2	100,0	

3.1.2 Urbanisation

La population urbaine est de 178.965 habitants, soit près de 27 % de la population totale régionale. En 1976, elle était de 125.222 habitants, soit 24 %. En 12 ans, la population urbaine a augmenté de 3 %. La population urbaine, dans sa majorité, 71 % en 1976 et 64 % en 1988 réside dans la capitale régionale, Saint-Louis.

Au niveau des départements, celui de Dagana est le plus urbanisé, avec une population urbaine de 160.599 habitants, soit un taux d'urbanisation de 56 %. En 1976, la population urbaine du département de Dagana était de 104.354 habitants, soit un taux d'urbanisation de 50 % et une augmentation de 6 % en 12 ans. Cette augmentation est due en grande partie par le développement de la commune de Richard-Toll dont la population a été multipliée par 3,5. Par contre, les populations des communes de Saint-Louis et de Dagana ont été multipliées respectivement par 1,3 et 1,5 pendant la même période. Dans le département de Matam, la population urbaine qui n'est autre que celle de la commune de Matam est de 17.373 habitants, soit 7,9 % de la population totale. En 1976, la population de la ville de Matam était de 14.108 habitants, soit 8,3 %. En l'écart de 12 ans, cette population a donc diminué de 0,4 %, du fait de la migration.

Dans le département de Podor, la population urbaine qui correspond à celle de la commune de Podor est passée de 6.760 habitants, soit un taux d'urbanisation de 4,8 %, en 1976, à 7.395 habitants, soit 5 %, d'où une diminution de 0,2 % imputable à la migration.

IV - CARACTERISTIQUES ET EQUIPEMENTS DES MENAGES

4.1 Types de logement

Les constructions à usage d'habitation ont, dans l'ensemble pour 61 %, leur sol en argile, banco ou sable. Environ 29 % des constructions ont leur sol en ciment ou carrelé. La plus grande partie se trouve dans le département de Dagana, avec 48,5 % des constructions dont le sol est en ciment et 5,1 % carrelé.

Le plus grand nombre de constructions dont le sol est en argile/banco est relevé dans le département de Matam avec 61,7 % et celui des constructions dont le sol est en sable, dans le département Podor avec 37,2 %.

Les briques en banco sont celles qui sont les plus utilisées pour les murs des habitations. 36,7 % des matériaux utilisés sont de ce type; alors que 29,5 % sont en briques de ciment. Ces dernières sont les plus fréquemment utilisées dans le département de Dagana, avec 56 % des constructions. Dans les départements de Matam et de Podor, par contre, la majorité des murs des habitations (61,5 % et 36,6 %) sont en banco.

Les matériaux dominants pour les toits sont constitués de tuile/ardoise/zinc, pour 45,5 % des toits et de chaume/paille, pour 31 %. Dans le département de Podor, le groupe chaume/paille couvre la majorité des toitures (46,6 %); alors que dans les départements de Dagana et de Matam, on trouve le groupe tuile/ardoise/zinc.

Tableau 4.1: Répartition des ménages ordinaires sénégalais selon les caractéristiques du logement et le département.

LOGEMENT	DAGANA		MATAM		PODOR		REGION	
NATURE DU SOL								
Carrelage	1461	5,1	50	0,2	87	0,5	1597	2,1
Ciment	13979	48,5	3905	18,2	2463	13,7	20347	26,8
Arg./banco	3962	13,7	13241	61,7	8700	48,5	25903	34,2
Sable	9426	32,7	4361	19,9	6677	37,2	20464	27,1
Autre	2303	8,0	2881	13,4	2248	12,5	7433	9,8
Total	31131	100,0	24438	100,0	20175	100,0	75744	100,0
NATURE DU MUR								
Brique ciment	17418	56,0	3269	13,4	1625	8,1	22312	29,5
Brique banco	5402	17,4	15019	61,5	7374	36,6	27795	36,7
Pise banco	345	1,1	1456	6,0	5154	25,5	6955	9,2
Paille/tige	5687	18,3	2733	11,2	4342	21,5	12762	16,8
Autre	2279	7,3	1961	8,0	1680	8,3	5920	7,8
Total	31131	100,0	24438	100,0	20175	100,0	75744	100,0
NATURE TOIT								
Béton	3695	11,9	596	2,4	324	1,6	4615	6,1
Tuile/ard/zin	19302	62,0	10407	42,6	4732	23,5	34441	45,5
Chaume/paille	6522	21,0	7588	31,1	9402	46,6	23512	31,0
Autre	1612	5,2	5847	23,9	5717	28,3	13176	17,4
Total	31131	100,0	24438	100,0	20175	100,0	75744	100,0

4.2. Approvisionnement en eau

La majorité des ménages de la région s'approvisionnent en eau hors de chez eux. Ils sont 24 % à le faire à partir d'un robinet, 47 % à partir d'un puits extérieur et 11 % à partir d'une pompe ou d'un forage. Ceux qui ont des robinets chez eux ne représentent que 15 % et ceux qui ont des puits, pas moins de 3 %.

Dans le département de Dagana, 68 % des ménages s'approvisionnent à partir d'un robinet, 2,6 % utilisent l'eau d'un forage ou d'une pompe et 29 % celle d'un puits.

Dans les départements de Matam et Podor par contre, environ 61 % et 68 % des ménages tirent respectivement, leur eau des puits ; 27 % et 8 % des robinets alors que 12 % et 24 % utilisent l'eau des forages et pompes .

Dans les départements, les ménages qui ont un robinet ou un puits intérieur représentent :

- 33 % dans le département de Dagana, dont 30 % ont un robinet et les 3 % des puits.

- * 8 % dans le département de Matam, dont 5 % ont le robinet et le reste des puits.
- * 7 % dans le département de Podor, dont 4 % ont le robinet et environ 3 % des puits.

Tableau 4.2 : Répartition des ménages sénégalais selon la source d'approvisionnement en eau par lieu de résidence.

LOGEMENT	DAGANA		MATAM		PODOR		REGION	
Robinet int.	6922	30,2	1020	5,4	519	3,8	8461	15,2
Robinet ext.	8705	38,0	4138	21,7	626	4,6	13469	24,2
Forag\pompe	599	2,6	2344	12,3	3281	23,9	6224	11,2
Puits int.	651	2,8	483	2,5	369	2,7	1503	2,7
Puits ext.	6016	26,3	11067	58,1	8920	65,0	26003	46,7
Autres	8238	36,0	5386	28,3	6460	47,1	20084	36,1
Total	31131	100,0	24438	100,0	20175	100,0	75744	100,0

4.3 Mode d'éclairage

La lampe à pétrole est le mode d'éclairage le plus usité de la région. On la trouve dans 38 % des ménages. Dans les départements, 42 % des ménages en font usage dans Matam, 39 % dans Podor et 34 % dans Dagana. Dans ce dernier département, 30 % des ménages disposent d'électricité comme mode d'éclairage. Un pourcentage qui n'est que de 2,5 % à Matam et 4 % à Podor. La forte proportion de ménages utilisant l'électricité, dans le département de Dagana est liée à présence dans ce département, des communes de Saint-Louis, Dagana, Richard-Toll et son centre industriel.

A l'exception du département de Dagana, la lampe tempête reste le deuxième mode d'éclairage dans la région après la lampe à pétrole, alors que rares sont ceux qui utilisent la lampe à gaz et la bougie soit moins de 1 % des ménages régionaux.

Tableau 4.3 : Répartition des ménages selon le mode d'éclairage par lieu de résidence.

LOGEMENT	DAGANA		MATAM		PODOR		REGION	
Electricité	9324	30,0	618	2,5	812	4,0	10754	14,2
Lampe à gaz	187	0,6	67	0,3	46	0,2	300	0,4
Lampe tempête	7751	24,9	7952	32,5	3587	17,8	19290	25,5
Lampe pétrole	10662	34,2	10305	42,2	7853	38,9	28820	38,0
Bougie	297	1,0	77	0,3	28	0,1	402	0,5
Autre	2910	9,3	5419	22,2	7849	38,9	16178	21,4
Total	31131	100,0	24438	100,0	20175	100,0	75744	100,0

4.4 Type d'aisance

La plupart des ménages de la région ne disposent pas de toilettes chez eux. En effet, dans le département de Podor, 44 % d'entre eux vont aux besoins dans la nature. Le pourcentage est de 45 % dans le département de Matam et 31 % dans celui de Dagana.

Après "la nature" le type de toilette le plus répandu dans les foyers, reste la fosse perdue qu'on trouve dans 25 % des ménages de la région, avec la plus grande proportion dans le département de Podor où 35 % des ménages en font usage, contre respectivement 30 % et 15 %, dans Matam et Dagana.

La fosse septique est le deuxième type d'aisance utilisé dans la région suivi du W.C raccordé, avec respectivement 20 % et 5 % des ménages qui en disposent. Les édicules publiques restent le type d'aisance auquel les populations recourent le moins, puisque seulement 0,6 % des ménages de la région les fréquentent.

Les w.c raccordés, les fosses septiques et les édicules publiques sont plus fréquemment rencontrés dans le département de Dagana; alors que les fosses perdues constituent le type de toilette utilisé dans les départements de Podor et de Matam.

Tableau 4.4 : Répartition des ménages selon le type d'aisance par lieu de résidence.

LOGEMENT	DAGANA		MATAM		PODOR		REGION	
W.C raccordé	3168	10,2	236	1,0	451	2,2	3855	5,1
Fosse septiq.	9320	29,9	3522	14,4	2170	10,8	15012	19,8
Fosse perdue	4593	14,8	7291	29,8	7136	35,4	19020	25,1
Edicule publ.	368	1,2	42	0,2	57	0,3	467	0,6
Dans nature	9540	30,6	10959	44,8	8871	44,0	29370	38,8
Autres	2925	9,4	832	3,4	182	0,9	3939	5,2
Sans réponse	1217	3,9	1556	6,4	1308	6,5	4081	5,4
Total	31131	100,0	24438	100,0	20175	100,0	75744	100,0

4.5 Taux d'occupation des pièces à usage d'habitation.

Le taux d'occupation est mesuré par le nombre moyen de personnes vivant dans une pièce à usage d'habitation. Quel que soit le milieu considéré (urbain ou rural), le taux décroît en fonction du niveau atteint par le chef de ménage.

C'est ainsi qu'on relève le taux d'occupation le plus élevé chez ceux qui n'ont pas fréquenté l'école et plus particulièrement en milieu urbain où le taux est de 2,9 chez les hommes et 2,4 chez les femmes. Il est le plus bas chez les femmes de niveau supérieur.

Au niveau ethnique, c'est chez les Halpoularen et les Wolofs qu'on relève le plus fort taux d'occupation, avec 2,6. Pour ce qui est de la profession, c'est chez les cadres que l'on trouve les taux les plus faibles.

Au niveau de la situation dans la profession, les apprentis sont ceux qui reçoivent le moins de monde chez eux.

Tableau 4.5 : Nombre moyen de personnes par pièce dans les ménages ordinaires sénégalais selon le sexe du chef de ménage et certaines caractéristiques socio-économiques du chef de ménage.

CARACTERISTIQUES	MASCULIN		FEMININ		ENSEMBLE
NIVEAU D'INSTRUCTION					
Pas fréquenté	2,7	2,9	2,4	2,5	2,6
Primaire	2,5	2,6	2,1	2,3	2,5
Secondaire 1	2,3	2,4	1,9	2,0	2,3
Secondaire 2	1,8	2,2	1,3	1,9	2,1
Supérieur	1,9	1,9	1,5	1,8	1,9
Autre	2,7	2,3	2,6	2,5	2,6
ETHNIE					
Wolof	2,6	2,7	2,4	2,5	2,6
Pular	2,7	2,7	2,3	2,3	2,6
Serer	2,3	2,4	1,9	2,5	2,3
Diola	2,2	2,1	2,5	1,9	2,1
Mandingue	2,2	2,2	2,8	2,1	2,2
Autre ethnique	2,5	2,5	2,2	2,4	2,4
Autre	3,1	2,7	2,6	2,6	2,8
PROFESSION					
Direct./cadres	2,4	2,4	2,3	2,4	2,4
Intellect.super	2,5	2,2	2,5	2,4	2,4
Interm.techniq.	2,4	2,5	2,2	2,2	2,4
Commerce/servi.	2,5	2,6	2,3	2,6	2,5
Apicult:alim.	2,7	3,0	2,4	2,7	2,7
Production	2,7	2,6	2,4	2,4	2,6
Mont.machine	2,7	2,8	2,4	2,5	2,7
Vente/services	2,8	2,7	2,4	2,6	2,7
Autres	2,5		2,6	2,2	2,5 2,4
SIT.DS PROFESSION					
Employeur	2,7	2,8	2,0	2,7	2,7
Salarié	2,6	2,5	1,8	2,3	2,5
Indépendant	2,7	2,9	2,4	2,6	2,7
Aide familial	2,7	2,2	2,5	3,1	2,6
Apprenti	2,1	1,3	1,8	2,7	1,6
Autres	2,5	2,7	2,3	2,5	2,5

CONCLUSION

La population de la région est jeune : près de 60 % ont moins de 20 ans. Les vieux représentent environ 6 %. Elle est inégalement répartie avec une densité relativement élevée dans le département de Dagana due en grande partie à la présence de la commune de Saint Louis (capitale régionale) et celle de Richard-Toll, grand centre industriel.

Les femmes excèdent les hommes notamment aux âges adultes. Le rapport de masculinité global est d'environ 89 hommes pour 100 femmes. Il varie de 84 à 95 selon le département.

La situation matrimoniale est caractérisée par une forte intensité et une précocité dans le mariage notamment chez les femmes.

Les musulmans sont très largement majoritaires plus de 98 %, avec une prédominance de la confrérie Tidiane 81 %. Les Halpoularen constituent l'ethnie principale de la région et leur langue est parlée par toutes les autres ethnies.

La participation à l'activité économique est importante même si celle des femmes semble avoir été sous-estimée. Elle est plus substantielle en milieu rural malgré l'handicap que constitue la courte saison des pluies.

Le chômage qui touche surtout les jeunes est un phénomène essentiellement urbain. Il n'atteint pas encore le niveau enregistré dans certaines régions en particulier Dakar.

Les flux migratoires sont importants. La balance migratoire récente des 5 dernières années est négative. La migration n'est pas l'apanage des hommes, elle concerne également les femmes.

La région a un taux d'urbanisation encore faible (27 %). Ce taux était de 24 % en 1976. Le rythme d'urbanisation par contre est assez rapide (près de 3 %). La population rurale, elle, a crû de moins de 2 % entre 1976 et 1988. La région semble perdre des éléments au profit de Dakar entre autres.

L'équipement des ménages est encore faible. Peu de ménages ont accès à l'eau courante, à l'électricité et à l'assainissement.

La région a un potentiel économique et humain qui lui permettent de lever les obstacles à son développement pour s'assurer un avenir meilleur.